

Correspondances

Bulletin d'information scientifique

SOMMAIRE

Positions de recherche.....	3
A propos de <i>Ethnicité républicaine.</i> <i>Les élites d'origine maghrébine</i> <i>dans le système politique français</i> John CROWLEY	
Recherches en cours.....	8
La réforme sociale : transfert du Sud vers le Nord Alain LIPIETZ	
Vient de paraître.....	13
Revue.....	20
Espaces de recherches.....	23
Calendrier scientifique.....	24
Activités de l'IRMC.....	26

n° 47 Octobre 1997



Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain

CORRESPONDANCES

Bulletin d'information scientifique

Directeur de la publication
Jean-Philippe BRAS

Secrétaires de rédaction
Franck MOROY
Denis OPPETIT

Rédaction
Isabelle BERRY
Michel CAMAU
Raffaele CATTEDRA
Myriam CATUSSE
Hassan ELBOUDRARI
Mohamed ELLOUMI
Olivier FENEYROL
Vincent GEISSER
Elise HELIN
Abdelhamid HENIA
Nora LAFI
Anne-Marie PLANEL
Nicolas PUIG
Alain ROUSSILLON

Mise en page
Besma OURAÏED

Diffusion
Hayet NACCACHE

Correspondances est publié par
l'Institut de Recherche
sur le Maghreb Contemporain

IRMC - TUNIS
20, rue Mohamed Ali Tahar
Mutuelleville – 1002 TUNIS
Téléphone : (1) 79 67 22
Fax : (1) 79 73 76
Télex : 18080
E-Mail : Irmc@Irmc_tun.rnrt.tn

IRMC- RABAT
Ambassade de France
Service Culturel, Scientifique
et de Coopération
1, rue d'Annaba – RABAT
Téléphone : (7) 76 96 40
(7) 76 96 41
Fax : (7) 76 89 39

Cette publication
ne peut être vendue
Abonnement sur demande
3800 ex. Groupe Cérés

Les différentes rubriques éditoriales de *Correspondances* (*Positions de Recherche, Recherches en cours, Thèses et Mémoires*) sont ouvertes aux enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants désireux d'utiliser ce support, dans la langue de leur choix (arabe ou français).
Les manuscrits (37 000 signes) peuvent être proposés à la Rédaction du Bulletin qui, dès réception, prendra contact avec les auteurs.

أبواب "مراسلات" (مواقف بحث، رسالة جامعية و
بحوث بصدق الإنجاز) مفتوحة أمام الأساتذة الباحثين،
وباحثي سلك الدكتوراه الراغبين في المساهمة
بكتابتهم باللغتين العربية والفرنسية يمكن اقتراح
مقالات (من 37 000 حرف) على لجنة النشر التي تتولى
الاتصال بالمساهمين.

EDITORIAL

Parmi les lignes de partage de la " grande famille " des chercheurs, il en est une qui la structure durablement, entre les promoteurs d'une investigation scientifique privilégiant les constructions et les modèles théoriques, et ceux qui demeurent attachés à une démarche déductive fondée sur une enquête de " terrain " approfondie. Même si ces deux approches relèvent d'un rapport de complémentarité, leur confrontation est l'un des principaux moteurs du débat scientifique, comme l'illustre la rubrique POSITIONS DE RECHERCHE de ce numéro de *Correspondances*.

En livrant une lecture critique de l'ouvrage de Vincent GEISSER *Ethnicité républicaine. Les élites d'origine maghrébine dans le système politique français*, John CROWLEY souligne à la fois les limites conceptuelles du travail de terrain et ses apports ouvrant à une réflexion sur les liens qu'entretient la République Française avec ses " médiateurs ethniques ".

En publiant, dans RECHERCHES EN COURS, la communication d'Alain LIPIETZ prononcée lors de la séance inaugurale du séminaire annuel de l'IRMC de Rabat (*Sociétés en réformes*), le bulletin de l'Institut renoue par ailleurs avec une fonction plus classique, consistant favoriser les transversalités des démarches et des concepts, qui vivifient la communauté scientifique. Dans sa réflexion, Alain LIPIETZ s'interroge sur les possibilités de réforme de nos sociétés, en comparant diverses expériences historiques avec celles dont nous sommes les témoins aujourd'hui, aussi bien dans les pays occidentaux que dans les pays du Tiers-Monde.

Entre le traditionnel bulletin d'information et la revue, *Correspondances* a trouvé sa place dans le paysage scientifique maghrébin et plus largement méditerranéen. *Correspondances* le doit à son initiateur Michel CAMAU, directeur de l'IRMC depuis 1992 et à ses collaborateurs successifs. Jean-Philippe BRAS qui lui a succédé à la direction de l'Institut le 1^{er} octobre 1997, exprime ici le sentiment de recueillir un legs.

A propos de *Ethnicité républicaine. Les élites d'origine maghrébine dans le système politique français*

Vincent GEISSER, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, 261 pages

JOHN CROWLEY

Chargé de recherches FNSP et au CERI, John CROWLEY enseigne la science politique à l'IEP de Paris, à l'Université Paris-Dauphine et à l'ESSEC. Ses recherches actuelles portent principalement sur les dimensions philosophiques et sociologiques de la démocratie complexe. Il est l'auteur d'une thèse sur «Immigration, relations sociales et mobilisations minoritaires au Royaume-Uni. La démocratie face à la complexité sociale» (IEP de Paris, 1995), et a publié de nombreux articles relatifs à l'ethnicité.

Longtemps suspecte en France, la notion d'ethnicité s'affiche désormais sans honte, sinon tout à fait sans complexe. Après les contributions de Philippe Poutignat et Jocelyne Streiff-Fenart¹ et de Marco Martiniello², qui avaient cherché à défendre la pertinence théorique des approches anglo-américaines au-delà du cadre politique très particulier de leur élaboration, Vincent Geisser se propose d'étayer la même conclusion par une démarche inverse. Si nous constatons dans la société française contemporaine des individus et des groupes qui se définissent par leurs «origines», donc par quelque chose qui ne peut être «choisi», alors nous pouvons mettre en œuvre les cadres analytiques conçus pour rendre compte de phénomènes analogues ailleurs. Or, telle est bien l'une des principales conclusions de l'ouvrage. Pourtant,

plutôt que d'une faillite du «modèle français d'intégration», il s'agit d'une forme d'incorporation à la nation éminemment compatible avec les principes républicains, et qui témoigne de surcroît de ses modalités historiques caractéristiques.

La déconsidération scientifique de l'ethnicité dans la recherche française passe souvent par sa restriction à des situations de domination ou d'exclusion. Si «L'ethnicité se construit à partir [du] sentiment de mépris et de la non-reconnaissance et s'enracine dans l'individualisme dual»³, alors son utilisation comme grille de lecture du social risque d'entériner un défaut de perspective, où les «vrais problèmes» – sociaux – passent inaperçus. C'est d'ailleurs la traduction directe de débats anglo-américains, plus complexes à cet égard qu'on ne le reconnaît généralement. Aujourd'hui encore, nombreux sont les auteurs qui luttent contre la montée de la sociologie de l'identité (dont l'ethnicité n'est qu'un aspect) au nom du caractère nécessairement dominant des phénomènes économiques. Ainsi la problématique «*race and class*», longtemps hégémonique au Royaume-Uni, ne fait pas de place à l'ethnicité – ou alors à contre-cœur –, que ce soit chez ceux qui défendent la primauté de la lutte des classes (John Rex ou Robert Miles, par exemple) ou chez ceux qui font de la racialisation une modalité spécifique, irréductible aussi bien analytiquement que politiquement, de cette lutte (Stuart Hall ou Paul Gilroy, par exemple).

Le point de départ de Vincent Geisser est le rejet de cette hypothèse, qui donne la clé de sa démarche empirique. S'il existe en France des phénomènes ethniques, alors on doit s'attendre à les trouver autant au sein des élites politiques qu'ailleurs – peut-être même plus, puisque la référence ethnique peut constituer une ressource pour celles-ci face à des institutions à la recherche d'interlocuteurs pour encadrer des enjeux perçus comme inédits. D'où la question : « Dans quelle mesure l'élitisme maghrébin en France peut-il devenir une force politique et sociale comparable à l'influence des *leaders* ethniques dans les sociétés nord-américaines? » (p. 39). Le noyau du travail empirique est constitué par une enquête portant sur 70 élus municipaux d'origine maghrébine (complétée par l'analyse de dirigeants du milieu associatif, sur lesquels toutefois l'auteur ne présente pas de données quantitatives). Il en résulte un livre qui mérite de devenir incontournable pour qui s'intéresse aux formes contemporaines de « l'intégration à la française ».

Le nombre total d'élus étant d'environ une centaine pendant le mandat 1989-95, il s'agit donc d'un échantillon assez complet. Un intérêt supplémentaire du travail est que l'auteur couvre l'ensemble du Maghreb (même si en pratique les élus d'origine tunisienne ou marocaine sont assez peu nombreux) et, surtout, parmi les élus d'origine algérienne, applique la même grille d'analyse aux harkis qu'aux « beurs » (terme peu satisfaisant, mais il n'y en a aucun autre qui soit meilleur). Ceci permet de mettre en évidence des rapprochements en termes de trajectoires, de rôles politiques, voire de logiques identitaires qui, sans éliminer le contentieux de la mémoire, n'en brouillent pas moins la netteté des frontières entre communautés d'origine algérienne⁴.

Avant de s'interroger sur les spécificités de la position de ces élus dans le champ politique, il s'agit de mettre en évidence leurs caractéristiques socio-économiques. Constituent-ils une « élite », en d'autres termes, l'auteur distinguant utilement entre cette notion (qui « combine les positions d'un individu au sein de la hiérarchie politique et de la structure sociale », p. 36) et celle de « *leader* » (qui « s'insère, elle, dans une dynamique de groupe et suppose le développement de relations d'autorité ou d'influence entre une personnalité et des suiveurs », *ibid.*) ? Les détails de la réponse sont complexes, mais dans les grandes lignes se dégage un « oui » sans ambiguïté, conforme en outre aux interprétations idéologiques de l'intégration républicaine. Les élus se situent principalement dans

les catégories socio-professionnelles moyennes et supérieures. Ils sont en mobilité ascendante, à partir d'un milieu familial déjà lui-même en moyenne plus aisé que la population d'origine maghrébine dans son ensemble. Ils sont en situation de mixité matrimoniale⁵. Les femmes représentent un tiers environ de l'échantillon, ce qui est considérable dans le contexte français. Les élus ont une conception largement dépolitisée de l'islam, qu'ils pratiquent d'ailleurs peu. Enfin, le récit qu'ils font de leur propre trajectoire fait une large place à la mythologie de la réussite individuelle, où l'école joue un rôle privilégié. Il existe certes des différences au sein de l'échantillon, que l'auteur analyse de façon souvent fine, mais le plus frappant est finalement la tendance à l'homogénéisation sociale du groupe initialement très diversifié de « musulmans d'origine maghrébine ».

Au-delà de l'intérêt empirique de ces données, se pose la question de leur interprétation. Pour Vincent Geisser, l'accent est principalement sur les trois points déjà mentionnés : la relation de la position d'élite au *leadership*, la pertinence du concept d'ethnicité, les implications pour l'intégration républicaine. Encore reste-t-il à savoir, à titre préliminaire, si l'analyse de l'élitisme est adéquate, et ici l'ouvrage laisse malheureusement des points importants dans l'ombre. De quoi les personnes étudiées sont-elles supposées représentatives ? Question apparemment technique, que l'ouvrage néglige, mais qui soulève des problèmes importants. Nous avons vu que l'élitisme est défini par référence à certains formes de covariance entre positions dans la « hiérarchie politique » et la structure sociale. Or, à moins de *postuler* que les fonctions d' élu municipal ou de responsable associatif se situent au sommet de la hiérarchie politique pertinente – ce qui paraît audacieux –, il est difficile en toute rigueur de conclure quoi que ce soit sur l'élitisme. Manque, en d'autres termes, une spécification du champ politique où s'inscrivent ces positions, c'est-à-dire, empiriquement, l'analyse des rapports de force entre ces groupes et d'autres, négligés ici : permanents partisans ou syndicaux, universitaires, journalistes, hauts fonctionnaires, ... Il n'est pas certain que la prise en compte de tels éléments, qui représenteraient évidemment une complication considérable, changerait beaucoup les conclusions empiriques de l'auteur. Le modèle élitisme / *leadership*, en revanche, demanderait sans doute à être nuancé : peut-être est-ce, entre autres, parce que les « élites » municipales et associatives ne sont pas véritablement des élites du tout que leur *leadership* est contesté et largement inopérant.

Culturellement assimilées ou en voie rapide d'assimilation, adhérant aux aspects méritocratiques du discours républicain, on pourrait s'attendre à trouver chez les «élites» municipales et associatives étudiées par Vincent Geisser une érosion des spécificités identitaires, voire le type d'«hyperconformité» que les sociologues de l'identité anglo-américains se plaisent à déplorer. Or, il n'en est rien, et c'est l'enseignement le plus précieux de l'ouvrage – celui qui justifie son titre apparemment provocateur. On constate non seulement que ces personnes sont fortement attachées à leurs origines, mais de surcroît que c'est le plus souvent à elles qu'elles doivent leur carrière. Elles se définissent (notamment, mais bien entendu pas exclusivement) par leur particularité, et sont également ainsi définies par un système politique qui se veut républicain et par un État qui se veut pourtant spécifique justement par son refus, parfois ostentatoire, de «reconnaître» les identités particulières dans l'«espace public»⁶. Pourtant, l'apparente conformité des trajectoires et des représentations au modèle républicain n'a rien de fictif ou d'illusoire. Les deux images sont également vraies : d'où la notion d'*ethnicité républicaine*.

On peut imaginer deux manières de rendre compte de la coexistence, plus ou moins harmonieuse d'affirmations identitaires particularistes et d'une uniformité républicaine. La première, cohérente avec une certaine forme d'idéologie républicaine, se déclinerait selon la ligne de partage entre public et privé, l'extension limitée de la sphère publique permettant que ses contraintes soit acceptée. Or, Vincent Geisser montre de manière convaincante que, dans le cas des groupes qu'il étudie et compte tenu du contexte de leur entrée en politique à partir des années 1980, une telle approche doit être rejetée. Sans doute y a-t-il des dynamiques identitaires qui trouvent leur origine, plus ou moins autonome, au sein des groupes qui se définissent par rapport à elles. L'islam, l'arabité, l'amazighité, ... peuvent devenir objets d'identification pour ceux qui ne trouvent ni dans la nation française ni dans la société de consommation une reconnaissance ou une authenticité qu'ils jugent adéquate. Mais l'essentiel n'est pas là, surtout chez des élites laïques assimilées. S'impose donc un renversement où la particularité est inscrite dans, et imposée par, l'espace public lui-même. L'auteur montre comment l'ethnicité joue dans les débats français contemporains (au moins pendant la double présidence de François Mitterrand, figure emblématique à cet égard) un double rôle apparemment paradoxal : devenue grille de lecture

passé-partout, elle désigne à la fois une menace (le conflit tribal) et sa solution (le multiculturalisme, même si le terme lui-même est peu usité). A juste titre, l'auteur considère la guerre du Golfe de 1990-91 comme essentielle de ce point de vue. En remerciant au lendemain de la défaite irakienne les communautés juives et musulmanes de leur «sagesse», le Président de la République accrédite leur existence et leur centralité : elles sont porteuses à la fois de la «mauvaise» ethnicité qui menace la société, la nation et l'État, et de la «bonne» ethnicité qui peut les préserver.⁷

A partir d'une série d'analyses locales, l'auteur montre comment les systèmes politiques locaux ont suscité au cours des années 1980 une élite d'origine maghrébine pressentie pour le rôle d'«intermédiaire communautaire», susceptible de mobiliser le vote «beur» (principalement au PS qui considère celui-ci comme un enjeu électoral majeur) et, surtout, de favoriser la paix dans les quartiers. Accessoirement, cette élite a pu également être instrumentalisée de façon plus crue, au service de la communication politique du maire, comme sous Carignon à Grenoble (pp. 134-136) ou sous Chevènement à Belfort (pp. 138-139). Or, l'«utilité» d'une telle élite cooptée dépend de sa représentativité, lue selon un double axe : les origines, et la compatibilité de celles-ci avec les principes républicains. Il faut être, en d'autres termes, à la fois «authentique» et «intégré». L'une des conclusions frappantes de l'étude de Vincent Geisser est l'échec de cette entreprise. Échec du point de vue du pouvoir local, qui n'obtient pas par ce biais des interlocuteurs efficaces ; échec du point de vue des élites elles-mêmes, qui ont rarement pu s'affranchir de ceux qui les ont cooptées pour bâtir une véritable base autonome. Les questions musulmanes, où la logique d'intermédiation était particulièrement puissante, illustre bien ce processus (pp. 149-164). Les élus musulmans – non pratiquants et souvent ignorants en matière d'islam – se sont trouvés, du fait de la logique d'ethnisation municipale, chargés de dossiers sur lesquels ils n'avaient ni compétence ni crédibilité auprès des instances religieuses pertinentes. La faiblesse du *leadership* en est évidemment accentuée.

L'ampleur de l'investissement communautaire – récupération et instrumentalisation, à bien des égards – explique que l'attitude à son égard s'impose désormais comme grille de lecture des mobilisations au sein de la population d'origine maghrébine. Vincent Geisser y consacre trois chapitres (pp. 167-214) qui offrent un

survol sommaire, mais commode, des principales évolutions, en mettant l'accent en particulier sur le contrecoup de l'hégémonie (ou de la volonté hégémonique) socialiste des années 1980. Il insiste ainsi sur les trajectoires, à différents titres exemplaires, de France Plus, se rapprochant du RPR pour mieux dégager un espace d'apolitisme ; des associations «raciales» attachées à la défense mixophobe d'une identité «arabo-musulmane, parfois proches de l'extrême-droite ; et des associations entrepreneuriales.

Comme pour les aspects de l'ouvrage dont il a été question précédemment, ces développements empiriques n'appellent guère de commentaires. Ils sont intéressants, et importants s'agissant d'un domaine relativement peu étudié. Leur cadre théorique pose en revanche un certain nombre de problèmes. Le principal est l'absence d'un cadre conceptuel explicite qui permettrait de circonscrire l'ethnicité. Toute identité collective incorporant des marqueurs objectifs (la langue, la couleur de la peau, le lieu de naissance, la nationalité, l'ascendance, ... – objectif signifiant simplement ici «dont l'étude peut au moins en principe se passer de la participation des personnes étudiées») est-elle «ethnique» ? Sinon, par quoi se distingue l'ethnicité ? L'auteur ne consacre que quelques brèves pages (pp. 22-30) à ces questions, et se limite pour l'essentiel à congédier (à juste titre) les dichotomies simplistes et convenues de l'objectif et du subjectif, du prescrit et du stratégique. Mais dire de l'ethnicité qu'elle est subjective sur fond d'objectivité, et stratégique sous contrainte prescrite, ce n'est finalement pas dire grand'chose. Quant à l'invocation rituelle de Max, elle obscurcit ici plus qu'elle n'éclaire. «Ne doit-on pas (...) traiter [l'ethnicité] comme un «concept actif quotidien» employé «par les gens ordinaires pour cette tâche importante, parfois même fondamentale, qui consiste à se communiquer le sentiment de leur communauté et de conscience sociale». (p. 24 : les guillemets internes correspondent à la citation de Weber) Je n'ai jamais entendu une personne «ordinaire» utiliser le terme d'«ethnicité» : je serais heureux et curieux d'être corrigé sur ce point par mes lecteurs. Surtout, la validité scientifique du concept ne dépend pas en droit de l'existence d'un usage spontané, y compris en sociologie interprétative, sous peine d'être confiné dans le subjectivisme même que Vincent Geisser condamne par ailleurs. Et si, en élargissant un peu le regard, c'est l'usage ordinaire des catégories ethniques (pas forcément du concept, et pas forcément par les personnes désignées) qui est fondateur, alors l'origine de l'«ethnicité républicaine»

dans la fabrication d'identités par le système politique français ne serait pas une surprise, mais une simple tautologie.

Il serait hors de propos d'esquisser dans ce compte-rendu une théorie générale de l'ethnicité, ou même une réflexion systématique sur les données du cas français telles que Vincent Geisser les présente. On peut tout au plus donner quelques indications qui suggèrent que l'auteur a raison (ou en tout cas a *des raisons*) de parler d'«ethnicité» à propos de son objet, mais qu'une démonstration satisfaisante requerrait un appareil théorique beaucoup plus sophistiqué. Il existe une classe de phénomènes empiriquement constatables qui se caractérisent par l'articulation, dans des discours, des débats ou des mobilisations, de catégories identitaires qui se présentent comme primordiales ou héritées, alors que le fait même de leur articulation (toujours et nécessairement créative) montre qu'elles ne le sont pas. Le mot «ethnique» est commode pour les désigner parce que (1) c'est un usage classique (quoique malheureusement non exclusif) et (2) c'est un terme qui n'appartient pas au langage courant (mais peut-être est-ce en train de changer, au moins en anglais) et n'est donc pas inscrit dans l'objet qu'il se propose d'éclairer. Si l'on retient cette idée, toute identité collective incorporant des marqueurs objectifs n'est pas «ethnique». Par exemple, un groupe linguistique ne pourrait pas être ethnique en tant que tel, puisque chacun convient que les langues s'apprennent, et ne s'héritent pas. La francophonie, par exemple, ne serait pas une catégorie ethnique. Ceci n'empêche évidemment nullement que la langue puisse devenir vecteur et symbole d'ethnicité – en particulier quand une situation historique de domination place son apprentissage sous le signe d'une réappropriation d'une spécificité collective supposée antérieure à la langue et plus profonde qu'elle. Mais ceci est une autre histoire. Chez les élites d'origine maghrébine (comme d'ailleurs chez les populations en général), le caractère ethnique des dynamiques identitaires serait alors lié de manière privilégiée à la thématique des origines et de l'héritage. On peut devenir «rappeur», on peut même devenir «rasta blanc»⁸, on ne peut en revanche pas s'improviser berbère, sauf par subterfuge. Restent évidemment de nombreuses questions, qui ne peuvent être traitées ici, et que Vincent Geisser aussi, faute de cadre théorique, est contraint de négliger, ou d'analyser uniquement à partir des dynamiques de mobilisation. Par exemple : la nouvelle algérianité de France constitue-t-elle une identité ethnique unique,

mais contestée de l'intérieur et acceptant plusieurs styles ou modalités ; ou y a-t-il au contraire plusieurs ethnicités «algériennes» aujourd'hui identifiables en France ?

Enfin, dernière dimension importante de l'ouvrage, la réflexion critique sur le modèle républicain. «Ethnicité républicaine» : le grand mérite du livre est de montrer que cet apparent oxymore n'est paradoxal que dans le cadre du discours convenu de diabolisation de modèles «anglo-saxons» fantasmatiquement opposés aux traditions françaises. Dans son contexte, il s'agit plutôt d'une manière d'être républicain, d'une dynamique spécifique d'intégration, moins éloignée qu'on ne le croirait d'une tradition historique dont un certain judaïsme est exemplaire (la référence au judaïsme est fréquente, pas seulement sous la plume de Vincent Geisser, mais aussi dans la bouche des élites d'origine maghrébine elles-mêmes). En particulier, il n'y a pas lieu d'y voir le genre de «volonté exprimée par les groupes ethniques minoritaires de disposer de mécanismes spécifiques, délibérément antimajoritaires, de participation aux processus politiques» dont j'ai suggéré ailleurs⁹ – cité et critiqué à ce titre par l'auteur – qu'elle exprimerait une «faillite du contrat social». Que la République n'ait rien à en craindre (et sans doute, d'ailleurs, peu à y gagner) : la démonstration de Vincent Geisser est convaincante à cet égard. Mais on ne se débarrasse pas si facilement du problème général. Le système produit l'ethnicité pour tous, et non pas uniquement pour les élites cooptées. Mais aux autres, il n'offre pas de satisfactions corrélatives, fût-ce celle de la solidarité communautaire, s'il est vrai que «l'ethnicisation du politique en France participe au déclin des formes de mobilisation fondées sur la solidarité de classe, mais reste impuissante à engendrer un modèle alternatif, crédible pour les acteurs minoritaires et les pouvoirs publics». (p. 229). Rejeter l'inscription *nécessairement* misérabiliste de l'ethnicité, c'est fondé aussi bien empiriquement que théoriquement : il n'en résulte nullement, toutefois, que les dominés ne puissent *jamais* interpréter leur subordination en termes ethniques. L'analyse générale de l'ethnicité en France serait évidemment une tout autre étude, qu'il n'était pas du propos de Vincent Geisser de mener, fût-ce sur le seul cas des populations d'origine maghrébine. Il n'empêche que le sens de son livre, au-delà du groupe infime qu'il a étudié, appelle une telle étude, et que lui-même juge utile des indications à ce propos – ainsi sur le caractère citoyen des mobilisations musulmanes (pp. 232-234) – sans toutefois les systématiser. Pour toutes les raisons que

l'auteur lui-même présente, ce n'est sans doute pas avant tout dans les mairies que se joue le devenir, l'adaptation ou la faillite du modèle français d'intégration.

JOHN CROWLEY

NOTES

¹ *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF, 1995.

² *L'ethnicité dans les sciences sociales contemporaines*, Paris, PUF, 1995.

³ Didier Lapeyronnie, *L'individu et les minorités – La France et la Grande-Bretagne face à leurs immigrés*, Paris, PUF, 1993, p. 276.

⁴ L'auteur écarte en revanche l'élargissement plus ambitieux à l'ensemble des personnes d'origine algérienne, c'est-à-dire y compris les rapatriés non musulmans (voire les non rapatriés qui sont restés un certain temps en Algérie après l'indépendance). Il est vrai que les tentatives d'articulation politique d'une telle identité «maghrébine» élargie, dont l'ouvrage rend brièvement compte, paraissent anecdotiques (la Conférence nationale des élus socialistes originaires du Maghreb : cf. pp. 179-181). L'auteur suggère que de telles tentatives sont incohérentes en termes d'ethnicité «pour soi», «qui renvoie au premier chef au sentiment d'appartenance à une communauté ou à un groupe particulier au sein de la société globale». (p. 38), l'existence, par exemple, d'une communauté juive faisant obstacle à ce que les rapatriés sépharades se définissent comme «maghrébins». C'est plausible comme observation empirique, mais tout de même peu concluant – voire circulaire – du point de vue théorique. Les communautés ne sont pas données ou fixes, et s'il est vrai que, étant un bien «public» au sens technique strict, le «pour soi» de chacun dépend du «pour soi» de tous, ce dernier ne saurait être considéré comme extérieur à l'analyse. En outre, l'impossibilité (implicite dans cette analyse) de se référer simultanément au Maghreb et à la judaïté n'est manifeste que si elle est déjà inscrite dans le sentiment d'appartenance propre (ou supposé tel) à la communauté juive.

⁵ Avec, toutefois, une différence entre hommes et femmes, celles-ci étant à la fois plus souvent endogames et plus souvent célibataires.

⁶ Les guillemets ont pour seul objet de souligner que ces termes sont plus souvent utilisés que définis. Ils sont périphériques par rapport à l'ouvrage de Vincent Geisser, et je ne me propose donc pas de les analyser de manière détaillée ici.

⁷ Pour une perspective critique sur ce phénomène, voir plus généralement Jean-François Bayart, *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996.

⁸ Phénomène important dans les quartiers populaires de Londres. Cf. Les Back, *New ethnicities and urban culture : racisms and multiculturalism in young lives*, Londres, UCL Press, 1996.

⁹ John Crowley, «Ethnicité, nation et contrat social», in Gil Delannoi et Pierre-André Taguieff (dir.), *Théories du nationalisme : nation, nationalité, ethnicité*, Paris, Kimé, 1991, pp. 178-218.

La réforme sociale : transfert du Sud vers le Nord

ALAIN LIPIETZ

RAPPORTS SOCIAUX FONDAMENTAUX ET COMPROMIS HISTORIQUES

Économiste, directeur de recherche au CNRS, Alain LIPIETZ est membre du Centre d'Études Prospectives d'Économie Mathématique Appliquée à la Planification. Il est l'un des fondateurs de l'école «de la régulation» en économie. Il est aussi porte-parole des «Verts» français.

Nous reproduisons ici son intervention du 27 septembre 1996 dans le cadre du séminaire «Sociétés en réforme» organisé par l'IRMC Rabat.

Inaugurant le séminaire *Sociétés en réforme*, je souhaiterais d'abord m'arrêter brièvement sur la notion de réformisme, avant d'aborder plus spécifiquement la question de la réforme de la politique sociale. Ce détour me permettra de mettre en exergue les ambiguïtés consubstantielles d'un tel courant. Il existe deux traditions bien établies quant à la définition même du réformisme. D'aucuns affirment que la réforme s'oppose à la révolution sur les moyens à mettre en œuvre : la révolution revêtirait une forme brutale alors que la réforme renverrait à une démarche progressive. D'autres auteurs avancent le point de vue selon lequel la révolution changerait fondamentalement l'ordre des choses, par opposition à la réforme qui n'agirait que superficiellement.

Je défendrai l'idée que les deux conceptions évoquées à l'instant peuvent se combiner en se nuancant l'une l'autre, à condition de se référer à une vision de l'histoire comme celle développée par les régulationnistes. Ces deux visions sont héritées d'anciens auteurs marxistes qui connurent leur heure de gloire au XX^{ème} siècle. Depuis vingt ans, elles apparaissent épuisées et vieilles. Quant à l'approche régulationniste, je dirais qu'elle postule qu'il existe des rapports sociaux profondément ancrés, les «modes de production», tels que les rapports patriarcaux, et surtout les rapports capitalistes, cette combinaison des rapports marchands et salariés, rapports qui se développent de manière contradictoire. Logiquement de telles contradictions devraient provoquer une explosion de notre société. La problématique régulationniste se ramène à la question suivante : comment se fait-il qu'à certaines périodes, qualifiées par les régulationnistes de «situations en régime», ces rapports, aussi contradictoires soient-ils, se stabilisent et permettent à la société de fonctionner ? L'analyse régulationniste met l'accent sur la codification des rapports sociaux fondamentaux à travers des compromis historiques institutionnalisés qui peuvent fonctionner sur plusieurs générations.

Les économistes régulationnistes distinguent ainsi deux niveaux de réalité sociale : les rapports fondamentaux et les compromis institutionnalisés en «modes de régulation». Ces derniers ne sont jamais éternels mais craquent au bout d'un certain temps, dans la mesure où les rapports de production qu'ils régulent restent eux-mêmes contradictoires. Si l'on prend comme illustration les rapports patriarcaux, ils aboutissent à une histoire de la famille qui, au fil des siècles, a pu être extrêmement variée. De même, le capitalisme, qui constitue le point de départ de l'analyse régulationniste, a connu des manifestations multiples : le capitalisme français, anglais, allemand ou américain jusqu'en 1848 est assez différent du capitalisme qui se stabilise vers la fin du XIX^{ème} siècle, lequel va être lui-même très différent du capitalisme qui se met en place après la Seconde guerre mondiale. Sur ce plan, l'approche régulationniste considère qu'il existe *une succession de modèles de développement dans le capitalisme* qui eux-mêmes reposent sur des modes de régulation, susceptibles de changer. Faire la distinction entre ces deux étages me paraît pertinent, parce que précisément toucher aux modèles de développement n'a pas la même signification qu'agir sur les modes de production. A ce titre, le statut et le rôle de la femme dans nos sociétés est riche d'enseignements. Certes, les femmes restent toujours aussi dominées (rapport social fondamental), mais il faut admettre qu'elles ont aujourd'hui davantage de responsabilités sociales. De la même façon, un modèle capitaliste dans lequel on reconnaît des droits aux salariés diffère largement d'un capitalisme au sein duquel la force de travail n'est traitée qu'en vulgaire marchandise.

On pourrait se contenter d'appeler «révolutionnaire» *ce qui change les rapports de production fondamentaux* et «réformiste» *ce qui change simplement la façon de réguler ces rapports de production*, c'est-à-dire en fait ce qui *change le mode de régulation* et le modèle de développement qu'il engendre. La révolution serait donc à la fois plus violente et plus profonde. Mais peut-on s'arrêter à cette représentation simpliste ? En réalité, les choses me paraissent beaucoup plus compliquées. Marx écrivait «*les hommes font leur propre histoire, mais ils ne savent pas l'histoire qu'ils font*». On prend conscience à quel point les hommes ignorent l'histoire qu'ils font et que leurs luttes révolutionnaires aboutissent parfois au réformisme au sens que je viens d'énoncer. A contrario, des acteurs se revendiquant «réformistes» favorisent des «petits déplacements» à l'intérieur du mode de régulation qui ne présentent pas un intérêt énorme, mais qui peuvent au final s'avérer radicaux. Tout ce qui a été appelé «révolutionnaire» au XX^{ème} siècle n'a souvent été qu'une forme de réformisme. Par exemple, si la révolution de 1917 était

restée soviétique, elle aurait été révolutionnaire au sens ci-dessus. Mais précisément, elle n'est pas restée exclusivement soviétique et a engendré un État alors que son principal théoricien, Lénine, voulait détruire l'État. Elle a généralisé le salariat, alors qu'il s'agissait de l'abolir. De ce fait, elle a favorisé le développement du capitalisme en Russie qui, toutefois, reposait sur un mode régulation paradoxal par rapport à celui qui existait au même moment en Occident. Pour cette raison, je dirais que la révolution soviétique n'a pas engendré un changement du mode de production, mais plutôt *une forme particulière de capitalisme*.

A travers cet exemple, l'on comprend l'intérêt de replacer la question du réformisme au-delà de l'opposition conceptuelle *révolution/réforme*. Je ne veux pas entrer dans des discussions trop byzantines mais plutôt me concentrer sur les réformes elles-mêmes, sur les gens qui se disent «réformistes». On peut constater que parmi ces «réformistes», certains - les radicaux - s'attaquent à des tendances extrêmement profondes dans notre société (le rapport hommes/femmes, le salariat, les rapports marchands, etc.), alors que d'autres vont reconnaître explicitement qu'ils souhaitent «adapter» seulement les modes de régulation. Cette formulation subjective de la réforme - à quelle profondeur veut-on agir ? - me paraît beaucoup plus opérationnelle que la réflexion historique «après coup» sur *ce qui est révolutionnaire ou ce qui ne l'est pas*. La question de la politique sociale, avec tous ses paradoxes, en est un exemple.

RÉFORMISME RADICAL ET RÉFORMISME ADAPTATEUR

Qui a inventé l'État-providence ? Cette question, un peu triviale, nous permet de comprendre le processus historique qui a conduit à la mise en place progressive d'une politique sociale à l'échelle étatique. L'origine des institutions actuelles de protection sociale (caisses de retraite, de chômage, d'allocations familiales, etc.) se situe dans l'activisme des anarcho-syndicalistes au milieu du XIX^{ème} siècle, qui considéraient qu'il ne fallait pas laisser le salariat se développer en France et qu'il était donc nécessaire d'*inventer autre chose*. Au départ, ces anarcho-syndicalistes vont construire leur action d'entraide et de solidarité en se référant aux valeurs de la camaraderie, du compagnonnage et de la co-appartenance au monde du travail. Leurs premières initiatives ont emprunté des voies directes : la collecte à la sortie de l'usine pour financer le cercueil d'un ouvrier décédé et ceci en dehors de l'État et du salariat. La protection sociale a donc commencé de façon très simple : des caisses, au sens premier du terme, pour fabriquer les cercueils de leurs camarades.

Mais, au fur et à mesure du développement du salariat et de la prise de conscience de son installation définitive, les ouvriers vont s'adresser directement aux bureaux de paie, aux caissiers, puis aux patrons qui finissent par accepter le principe de cotisation aux différentes caisses. Et pourquoi acceptent-ils ? Parce qu'ils ont rapidement admis le fait qu'il valait mieux employer des ouvriers bien portants que des ouvriers malades, prenant ainsi leur distance avec l'époque du capitalisme sauvage. Toutefois, ce sont d'abord les entreprises en situation monopoliste, à l'échelle d'une branche ou d'une région, qui vont adhérer à ce type de «réformisme adaptateur» que l'on peut qualifier de *paternalisme*.

A partir du moment où les ouvriers anarcho-syndicalistes se rendent compte que les victoires sur les patrons ne sont possibles qu'à condition que ceux-ci (les patrons adaptateurs) soient protégés de la concurrence des autres, *pourquoi ne pas demander à l'État de rendre les réformes obligatoires ?* Nous voyons comment ces anarcho-syndicalistes qui se sont d'abord battus contre le principe du salariat, puis ensuite pour que les patrons versent leurs cotisations aux différentes caisses sociales, se tournent enfin vers l'État alors qu'ils réclamaient auparavant son abolition totale ! Leur revendication principale est alors de rendre obligatoire les cotisations patronales à leurs propres caisses de sécurité sociale. On voit comment des réformistes radicaux en viennent à légitimer l'action de l'État dans la protection du salariat.

Le réformisme radical va se conjuguer dans les faits avec un réformisme adaptateur qui à l'échelle étatique renvoie moins à une forme de paternalisme que d'hygiénisme. C'est cette conjonction de *réformistes radicaux* et de *réformistes adaptateurs* qui aboutit au passage d'un modèle de développement fondé sur un mode de régulation à un autre.

L'HÉGÉMONIE DU MODÈLE SOCIAL-DÉMOCRATE

Le modèle de développement venant parachever cette vague réformiste est celui qui se met en place après la Seconde guerre mondiale, comme réponse à la crise des années trente. Cette dernière est intéressante parce qu'elle nous sert de modèle pour saisir la diversité des situations engendrées par la crise actuelle. Il faut rappeler que dans l'entre-deux-guerres, les différences entre le salariat du Nord et le salariat du Sud ne sont pas énormes. En effet, le décollage de la situation des salariés en Europe n'est intervenue qu'à la fin du XIX^{ème} siècle. Des historiens économiques comme Emmanuel Leroy-Ladurie ont montré ainsi que la situation des Indiens d'Amérique était plus favorable que celle des paysans français qui choisissaient de

s'engager comme soldats pour la conquête du Québec. En revanche, dans les années 1930 les acquis sociaux en Europe sont déjà significatifs, notamment pour ce qui est de la réglementation du travail des enfants. Parvenu à ce niveau d'acquis, une vive bataille va s'engager sur la question de savoir si «on continue comme avant» (les conservateurs) ou s'il faut aller plus loin, c'est-à-dire changer en profondeur le statut du salarié dans le capitalisme. Plusieurs points de vue au sein même du courant réformiste s'expriment.

D'abord les stalinien, c'est-à-dire ceux qui dominent le capitalisme d'État en Union soviétique et qui affirment que *le problème du capitalisme réside dans l'anarchie du marché*. Si l'État contrôlait absolument toute la production, il n'y aurait plus de crise de surproduction comme celle des années trente.

D'autres, tout en se situant dans une perspective réformiste, reconnaissent l'anarchie du marché, mais sont hostiles au principe de nationalisation systématique. Ces derniers défendent une option corporatiste que l'on peut ramener à la proposition suivante : pour faire reculer les distinctions entre prolétaires et bourgeois, il est nécessaire d'organiser les travailleurs et les employeurs dans des corporations sous le contrôle de l'État. Ils vont créer des régimes politiques populistes ou fascistes.

Enfin, les social-démocrates sont favorables à l'établissement d'accords de très longs termes engageant salariés et patrons, sous le patronage, mais le patronage seulement, de l'État.

Quant aux capitalistes, ils s'allient tantôt aux options corporatistes, tantôt aux options social-démocrates, tantôt même aux options stalinien, bien que la majorité d'entre eux soit plutôt attachée à un certain conservatisme. Mais l'alliance qui dominera, jusqu'à la période actuelle, est celle des *réformistes radicaux* du côté ouvrier et des *réformistes adaptateurs* du côté patronal qui se manifestera principalement dans la branche social-démocrate. L'hégémonie de cette alliance n'exclut pas la persistance des autres modèles. Par exemple, le modèle corporatiste continuera à perdurer dans l'agriculture française, et dans les sociétés espagnole et portugaise.

Le modèle que nous qualifierons de «social-démocrate» s'imposera grâce à la seconde guerre mondiale en Europe occidentale, aux États-Unis et au Japon, fondé sur le principe d'une négociation permanente entre les salariés et le patronat, avec au final l'intervention de l'État, dont le rôle est de rendre obligatoire et de généraliser les accords paritaires. Une telle lecture des rapports salariés/patrons nous permet de mieux saisir le sens profond du «fordisme» (le modèle de développement de l'après-guerre) et ses retombées sur la société : l'avènement du fordisme est l'aboutissement de toutes ces réformes, radicales pour les unes, adaptatrices pour les autres, avec en toile de

fond l'intervention de l'État qui vient leur conférer un caractère obligatoire. A ce propos, je vous renvoie au dialogue entre François Bloch-Lainé et Jean Bouvier dans l'ouvrage, *La France Restaurée : 1944-1954*, dialogue sur les choix d'une modernisation. Le premier, réformiste adaptateur et démocrate, défend l'idée que la France de l'Après-guerre a réalisé le programme de la résistance, tandis que le second, historien d'obédience communiste, lui reproche d'avoir trahi certains engagements. A travers ce débat, on comprend la pluralité des positions des acteurs réformistes et leur point de vue subjectif quant à l'appréciation de la portée de la réforme¹. En l'occurrence, certains se pensent subjectivement comme *réformistes radicaux* et d'autres comme *réformistes adaptateurs*.

La domination du modèle social-démocrate aboutit à vider de son contenu le projet anarcho-syndicaliste qui cherchait à sauvegarder à tout prix l'autonomie des ouvriers dans l'organisation du travail. Le premier compromis historique constitutif du fordisme repose sur le principe suivant : *les patrons organisent le travail et les salariés obéissent*. Ainsi, les ouvriers ne sont plus sensés participer au perfectionnement du processus productif qui ne proviendrait que des machines inventées par les ingénieurs et les techniciens. Et l'État intervient activement pour imposer un *corset de règles* qui s'applique à tout le monde et se traduit par l'adoption d'une législation sociale, visant à aligner les salaires sur la productivité et à prendre en charge tout ce qui ne relève pas du salaire direct.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, un tel virage représente une victoire du réformisme radical. Les rapports sociaux induits par un tel mode de régulation ne relèvent plus exclusivement du paternalisme. Le capitalisme est conservé, mais le salariat devient un statut presque enviable¹.

Toutefois, à l'heure actuelle, ce modèle ne fonctionne plus correctement, remettant en cause le compromis historique sur lequel il reposait.

RÉFORMISME ET SOCIÉTÉ EN SABLIER

Le modèle social-démocrate entre en crise à la fin des années soixante pour deux raisons principales.

D'une part, ce qui le rendait acceptable, «adaptateur» pour le capitalisme, ne fonctionne plus aujourd'hui. L'*alibi capitaliste* de l'État-providence assurant une croissance du pouvoir d'achat des salariés et donc des clients, et contribuant au développement du marché intérieur, a disparu.

D'autre part, la coexistence des différentes catégories de salariés (ingénieurs et exécutants...) devient de plus en plus difficile à gérer.

Cette crise générale du modèle social-démocrate a généré un affrontement entre des «nouveaux» modèles.

La première stratégie capitaliste de sortie de crise met l'accent sur le coût élevé des nouvelles technologies et la nécessité d'augmenter le taux de profit. L'internationalisation du capital justifie également la diminution du poids des politiques sociales et la libération des contraintes de la législation sociale. Du point de vue des salariés, ce modernisme capitaliste «flexibilisateur» apparaît intégralement réactionnaire

La seconde stratégie insiste surtout sur l'amélioration de la qualification des salariés et sur la conciliation entre l'intelligence humaine et des technologies de plus en plus complexes. Une telle stratégie joue surtout sur la mobilisation des *ressources humaines*. A ce niveau, il se profile un nouveau compromis entre réformisme radical et un certain capitalisme adaptateur, axé principalement sur les ressources humaines. C'est notamment le cas de l'Europe du Nord et partiellement le Japon, c'est-à-dire des pays qui ont gagné la compétition économique dans les années quatre-vingt.

Malheureusement, tous les autres pays capitalistes ont adopté la première stratégie, relevant d'un modèle de développement très proche de celui de l'entre-deux-guerres, dans lequel les gains servent à augmenter les profits, qui eux-mêmes servent à acheter de nouvelles machines beaucoup plus complexes. Dans cette perspective, on ne compte plus sur l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés pour soutenir la demande intérieure, au contraire, on cherche à le diminuer au maximum. À partir du moment où se modifie le modèle - il se généralise - il fonctionne déjà en Grande-Bretagne, aux États-Unis et en France - c'est en son sein qu'il convient de se battre pour réinventer autre chose. Une fois ce modèle stabilisé se pose la question du réformisme : *qu'est-ce qu'on fait ?*

Pour définir des nouveaux modes d'action, il est indispensable de bien saisir le fonctionnement de cette *société en sablier* : la richesse s'accumule vers le haut pour soutenir l'investissement, et corrélativement la masse de la population s'accumule vers le bas. On revient ainsi à un modèle capitaliste cyclique : quand les investisseurs croient que les affaires vont se développer, tout le monde investit, confirmant la «prophétie» et anticipant sur le mouvement. En revanche, quand les acteurs ne croient plus à la croissance et au développement, plus personne n'investit, contribuant à ancrer l'idée que la croissance ne redémarrera pas. La question sociale redevient alors brûlante.

L'évolution de la politique sociale et de la politique du logement en France nous offre une illustration du fonctionnement de cette *société en sablier*. De façon paradoxale, ceux qui ont contribué à détruire l'État-providence appellent actuellement à reconstruire la politique sociale et sur ce point le cas du tiers-monde est encore plus parlant. Dans certains pays du Sud, l'État-providence s'est développé de manière extrêmement caricatural, sur un mode autoritaire, corporatiste et parfois stalinien (Argentine, Algérie, Égypte, Mexique etc.). L'étude de ces pays offre un regard pertinent sur le processus de destruction et de démantèlement de la logique de l'État-providence. Dans un premier temps, les «anciens salariés» de ces États se sont appauvris mais ne se sont pas révoltés pour autant, faute de modèle de réformisme radical. Ils ont recherché leur salut dans des solutions diverses, inspirées de leur rejet de l'étatisme. Mais, au bout du compte, ils ont pris conscience que *l'État ce n'était pas aussi mal que ça*. Ils ont fini par admettre que l'État remplissait quand même un rôle en garantissant la reproduction des êtres humains.

LES ONG, HÉRITIÈRES DU RÉFORMISME RADICAL ?

Avec du recul, l'on s'aperçoit que les organismes internationaux tels que la Banque Mondiale ou le Fonds Monétaire Internationale (FMI), à la recherche de nouveaux acteurs non-étatiques pour les politiques sociales, et constatant la disparitions des institutions traditionnelles (la famille, l'église), ont recherché d'autres institutions fonctionnant sur le mode du semi-bénévolat, et ont trouvé... les fameuses Organisations non-gouvernementales (ONG). Aujourd'hui, les tenants du réformisme radical se retrouvent précisément dans les ONG. Leur credo n'est pas très éloigné de celui des anarcho-syndicalistes du XIXème siècle : *nous voulons que le peuple se prenne en main, construise ses propres réseaux de solidarité, que les femmes gèrent leur propre santé*. Dans la majorité des pays du tiers-monde, les activistes des ONG sont souvent les militants qui ont conduit la lutte pour la démocratisation dans les années soixante-dix. La Banque Mondiale et le FMI ont parfaitement compris l'intérêt de récupérer ce mouvement et de passer des contrats sur des projets précis dans le domaine de la santé, de la famille...

Eh bien, comme je le montre dans mon livre *La société en sablier*, ces «bricolages» du Sud semblent être de plus en plus souvent réimportés vers le Nord. On voit la politique sociale en France, au Québec, aux USA, de plus en plus souvent «sous-traitée» par l'État à des associations de citoyens !

Dans ce contexte du libéralisme, trois attitudes se dessinent.

La première attitude relève du *réalisme cynique* et se situe dans la continuité du réformisme adaptateur. Son argumentaire vise à démontrer la faillite de l'État-providence et l'urgence de «ré-encastrier le social», à ancrer la solidarité dans le social. Autrement dit : laisser la «société civile» se débrouiller.

La deuxième attitude, de plus en plus minoritaire, condamne ouvertement la disparition de l'État-providence et refuse de cautionner toute autre solution.

Entre ces deux attitudes, se profile une troisième qui relève du réformisme radical : elle reconnaît le caractère oppressant et bureaucratique de l'État-providence, mais cherche à le réformer, en associant plus étroitement les citoyens à sa gestion. Les gens ne doivent plus être traités comme des administrés, mais d'abord comme des partenaires des différentes politiques sociales.

Actuellement, les tenants de cette idéologie alternative affirment que l'État doit aider les gens à s'entraider, parce qu'ils considèrent que la société est constituée de communautés et qu'il est donc «normal» qu'elles prennent en charge elles-mêmes leur organisation. En récoltant les impôts, l'État réalise une péréquation pour fournir des moyens à toutes les communautés qui composent notre société. L'idée d'universalité demeure dans le réformisme radical, même s'il considère que ce n'est plus à la bureaucratie de *faire le boulot*.

De leur côté, les partisans du réformisme adaptateur (les libéraux) veulent réhabiliter la «société civile» et souhaitent que les acteurs de cette société prennent en charge ce que l'État ne peut plus faire. Mais alors en quoi se distinguent-ils des alternatifs ? Essentiellement dans la visée des acteurs des nouvelles politiques sociales, et dans la masse des fonds que l'État est sensé apporter au mouvement d'auto-organisation de la société civile

On voit ainsi se former une ligne de partage à la fois ténue et concrète entre deux niveaux de réforme radicalement différents. L'un vise simplement à adapter les nouveaux modes de régulation du néo-libéralisme, pour qu'il prenne en charge la reproduction des corps. L'autre dessine en pointillés une certaine conception de la communauté providence autour de nouveaux rapports partenariaux de la société, sans pour autant revenir sur les principes universalistes de l'État providence néo-fordien. Souhaitons que les succès de ces derniers égalent, jusque dans la «récupération», ceux des anarcho-syndicalistes de jadis.

¹ F. Bloch et J. Bouvier, *La France Restaurée : 1944-1954, Dialogue sur les choix d'une modernisation*, Paris, Fayard, 1986.

◆ **BENHADDOU Ali, Maroc : les élites du Royaume. Essai sur l'organisation du pouvoir au Maroc**, Paris, L'Harmattan, 1996, 228 p.

À partir des résultats de l'enquête qu'il avait effectuée pour sa thèse, sur la bourgeoisie *fassie* à Casablanca, et d'une connaissance détaillée des comportements publics et privés de l'élite économique marocaine (qu'il distingue des *Chérifs* et des *Oulamas*), Ali Benhaddou propose une analyse des mécanismes de production et de reproduction sociale des élites et du pouvoir dans le royaume. Adoptant une perspective explicitement bourdieusienne, il s'attache à démontrer les mécanismes de conservation, de distinction, et d'ascension sociale de ces héritiers des grandes familles commerçantes, autour d'un modèle ploutocrate.



Selon l'auteur, cette élite s'érige en aristocratie sur la base d'un *tribalisme moderne*, où, comme les parties d'un puzzle, les familles sont accolées mécaniquement les unes aux autres, parce que semblables. Il s'attarde sur les pratiques endogamiques du groupe, où chacun est intégré, par échange de biens ou de femmes, dans une communauté de lignage ou d'intérêts qui préserve le système de lutte pour le pouvoir. De cette façon, les héritiers de la fonction publique et les héritiers du

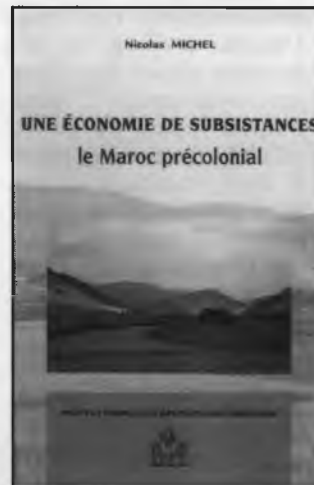
commerce, entre lesquels l'État encourage les alliances, tissent quantité de réseaux étroits entre les mailles desquels ils développent leurs activités, et renforcent l'unité du groupe, indivisible, protectionniste et malthusianiste.

L'affirmation de leur identité sociale est le fruit de multiples processus : la constitution des quartiers de riches à Casablanca, sur la colline de Anfa, «communauté barricadée», lieux d'opulence et de célébration du «bonheur privé» de l'élite ou encore leur action au sein d'associations (notamment sportives). Oscillant entre bienfaisance et paternalisme, ces grandes familles consacrent ainsi, et légitiment un système d'autorité et d'exploitation dont ils sont à la tête, en combinant défense d'intérêt privés et publics.

Leur rapport au politique s'articulerait principalement autour de l'idée de l'absence de politique. Tandis que les partis d'opinion s'effacent au profit d'une montée en puissance des technocrates et que l'État est sollicité par la Banque mondiale pour se désengager, c'est leur neutralité politique, à la tête des organisations patronales notamment, qui leur assure la conservation de leur position autant que constitue la limite de leur pouvoir. En analysant leurs pratiques professionnelles et politiques, l'auteur déplore leur incapacité qu'il considère au bout de sa démonstration comme intrinsèque, à engendrer développement et démocratie, sur un modèle libéral.

◆ **MICHEL Nicolas, Une économie de subsistances. Le Maroc précolonial**, 2 volumes, Institut Français d'Archéologie Orientale, Le Caire, 1997, 750 p.

La récurrence des famines dans le Maroc précolonial pose le problème de l'importance des subsistances dans l'économie et la société rurales marocaines. Se dégageant de la lecture catastrophiste des contemporains, l'auteur s'interroge sur les structures qui génèrent les crises de subsistances. Les sources sont rares pour la période de l'étude, plus abondantes pour l'époque ultérieure. À partir des données récentes sur le secteur traditionnel de l'agriculture, il tente une rétrospective sur la situation précoloniale. Il en déduit l'étendue des transformations affectant au XX^{ème} siècle les campagnes marocaines.



Les problèmes de politique économique, d'intervention des pouvoirs publics dans la distribution des denrées alimentaires, de leur production, de leur stockage et de leur redistribution sont successivement abordés. L'auteur décrit la production vivrière, ses usages, ses implications directes sur l'élevage et l'exploitation du sol et montre la part de la production destinée à l'autoconsommation et celle mise en circulation. Il tente de comprendre pourquoi celle-ci ne parvenait

pas à compenser les pénuries récurrentes et aboutit au terme de l'analyse à dégager une signification plus nuancée de l'économie des subsistances. Employée au pluriel, la notion de subsistances permet à l'auteur d'exprimer à la fois la production agricole et les comportements économiques nécessaires à la satisfaction du besoin essentiel des êtres humains. En amont de l'économie marchande, les subsistances représentaient non seulement un mobile économique fondamental, mais aussi une valeur sur laquelle se fondait l'essentiel des transactions sociales. Articulant l'économie et le social, l'analyse restitue ainsi aux subsistances toute leur dimension sociale.

Les notions de *surplus* et de *valeur marchande* s'avèrent insuffisantes pour appréhender l'économie de la société rurale marocaine précoloniale. Au lieu de l'aborder comme une économie non marchande, non insérée dans des circuits d'échanges, peu monétarisée, visant à l'autosuffisance, l'auteur essaie de l'y intégrer, d'en rechercher les logiques et de reconstituer les raisonnements et les valeurs qui guidaient l'effort humain dans la production puis dans l'usage, y compris sous forme d'échange, des denrées alimentaires essentielles. À travers l'étude du cas marocain, l'ouvrage propose une interprétation renouvelée de la configuration et des équilibres des sociétés rurales traditionnelles.

◆ **TUNGER-ZANETTI** Andreas, *La communication entre Tunis et Istanbul (1860-1913). Province et métropole*, Paris, L'Harmattan, 1996, 300 p. (Coll. Histoire et Perspectives Méditerranéennes).

L'installation du protectorat français en Tunisie en 1881 n'a pas pu annihiler brutalement des relations anciennes, complexes et ancrées dans plusieurs champs d'échange entre Tunis et Istanbul, ni se faire à la faveur d'un vide et de liens symboliques.

Battant en brèche un lieu commun de l'historiographie diplomatique-politique de la Tunisie, A. Tunger-Zanetti tente une nouvelle approche des liens culturels, politiques, idéologiques qui unissent la capitale de l'Empire Ottoman avec celle de l'une de ses provinces les plus éloignées à une période de grandes convoitises européennes et de remous méditerranéens.



Pour cela, l'auteur a élargi la définition même des liens tuniso-ottomans ; sans oublier ceux qui sont officiels, il a fait leur place à ceux, moins voyants mais tout aussi vivants et tisseurs de communication que la circulation de personnalités intellectuelles, la diffusion de certains journaux, les échanges commerciaux ou les pratiques familiales et matrimoniales.

La première partie, la plus importante, passe en revue

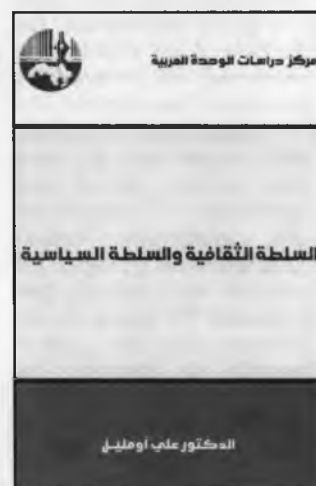
les agents de la communication entre Tunis et Istanbul, administrateurs, hommes politiques, militaires, artisans, commerçants, savants, intégrés, donc éclairés par les réseaux d'influence au sein desquels ils évoluent et agissent. La correspondance, matériau reconnu mais insuffisamment exploité, trouve dans cette thèse un traitement qui révèle la signification de ce médium et son rôle.

La seconde partie, inspirée comme la première, d'études sociolinguistiques récentes, dessine des pistes vers une meilleure connaissance des processus de la communication, de ses mécanismes, de ses codes et de ses moyens et canaux porteurs ; en attendant une analyse approfondie du contenu (des messages postaux, de l'imprimé, des manuscrits), cette partie esquisse une première mise au point des aspects formels de la communication, entendue au sens large.

A travers une bibliographie qui ajoute aux titres connus des références en anglais, allemand et italien ouvrant ainsi les sources (essentiellement tunisiennes) à une lecture critique des interprétations admises, cet ouvrage pose des jalons vers une vision dépoussiérée de cette époque pour laquelle les sources ottomanes - relativement peu connues à Tunis - peuvent apporter des éclairages neufs et permettre une comparaison avec les autres provinces de l'Empire.

◆ **OUMIL** Ali, *Al-sulta al-thaqâfiya wal-sulta al-siyasiya (pouvoir intellectuel et pouvoir politique)*, Beyrouth, Centre d'étude de l'unité arabe, 1996, 280 p.

Le ministère marocain de la Culture vient de primer un ouvrage dont la force de conviction et la pertinence du projet qu'il met en œuvre font qu'on en vient à se demander comment il se fait qu'il n'ait pas été écrit plus tôt ou qu'on a pu s'en passer si longtemps. «L'héritage» (turâth) culturel «arabo-musulman» n'a cessé, depuis ce qu'il est convenu de désigner comme la *Nahda* (renaissance), de faire l'objet de gloses et de commentaires, de l'intérieur ou de l'extérieur (l'orientalisme). Ibn al-Muqaffa' Jâhiz Tawhîdi, Ibn Khaldûn, Ibn Rushd, tout comme aussi Shâfi'î - Ghâzâlî ou Ibn Taymiya figurent dignement au Panthéon de la culture universelle, mais sans qu'on se soit encore interrogé de façon



systématique sur les conditions de possibilité de leur émergence entant qu'intellectuels» - figure multiple dont il s'agit de préciser les rôles, statuts, modalités d'intervention à quoi s'emploie, précisément l'ouvrage d'Ali Oumil qui interroge la généalogie de l'émergence du «pouvoir des intellectuels» et la diversification de ses figures selon deux lignes d'analyse. Plutôt que des relations que les lettrés, pour ne pas parler encore d'intellectuels, entretiennent avec le pouvoir, et plus précisément avec l'État, indépendamment duquel leur émergence ne

saurait se concevoir, ce dont il est question, c'est d'abord de la façon dont ceux-ci construisent leur autorité, et partant leur pouvoir, ce qui précisément les constitue comme «intellectuels», par rapport au pouvoir politique et dans la société. Au commencement étaient la langue arabe et la Révélation, dont la maîtrise fait de ceux qui la détiennent à la fois les agents et les possibles censeurs du pouvoir et pose les bases d'une première différenciation : *faqîh-'âlim* versus *kâtib-adib*, les premiers comme garants ou critiques de la correction islamique de l'État et de la société, les seconds comme agents d'expansion du despotisme ou de sa contestation. Puis s'impose la nécessité de prendre en compte et en charge d'autres systèmes de savoirs et de gouvernement des choses, d'autres interrogations, par quoi émergent des figures inédites de l'intellectuel et de sa pratique, dont le *faylasûf* constitue une sorte d'aboutissement. D'où la deuxième ligne d'analyse qui interroge, au-delà des tentatives de conciliation entre «raison» et «révélation», l'échec de la *rationalité philosophique à cristalliser une représentation civile de l'ordre politique*, en quoi l'auteur voit la preuve que *la philosophie n'est pas entrée avec toutes ses potentialités dans le tissu socioculturel islamique*. D'où sans doute aussi la «conscience malheureuse» des intellectuels modernes qui ont entrepris, en posant la question de l'engagement, d'instaurer ou de restaurer l'autonomie du pouvoir des intellectuels, à mi-chemin entre «la porte de Dieu» et «la porte du pouvoir», au prix pour bon nombre d'entre eux d'une marginalisation indissolublement sociale et politique.

◆ **L'Europe et la Méditerranée : intégration économique et libre-échange**, Gilbert BENHAYOUN, Maurice CATIN, Henri REGNAULT (dir.), Paris, l'Harmattan, 1997, 191 p. (Coll. emploi, industrie et territoire)

L'approfondissement du processus de mondialisation pousse de plus en plus de pays à des regroupements régionaux pour maintenir des relations privilégiées que les accords du GATT cherchent à éliminer. Mais si certains accords regroupent des pays à niveau de développement comparable (MERCOSUR, UE par exemple), d'autres rassemblent des pays à niveau de développement inégaux (ALENA). Les accords entre l'Union Européenne et certains pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM) relèvent de ce dernier type. Il



s'agit alors pour les auteurs d'explorer les incidences de ces accords sur les économies des pays signataires, notamment celles du Maroc et de la Tunisie, et de répondre à une série de questions dont la principale : les PSEM vont-ils réussir à développer leur économie dans une nouvelle donne euro-méditerranéenne ou du moins à préserver un tissu industriel non protégé de la concurrence européenne ?

Pour répondre à ces interrogations, il fallait tout d'abord mettre en perspective les relations entre la communauté européenne et les PSEM. La première partie de l'ouvrage, de nature rétrospective, restitue ainsi les relations euro-méditerranéennes dans leur contenu et leur évolution depuis la création de l'Union Européenne jusqu'à la signature des récents accords.

Dans la seconde partie, avec une approche prospective et analytique, sont cernés les impacts possibles du libre échange sur les deux pays maghrébins signataires d'accords de zone de libre échange.

Pour la Maroc, il semble que l'accord de ZLE devrait se traduire par une progression assez importante des exportations vers l'UE. Par contre pour la Tunisie, l'optimisme est moins de mise puisque, pour les auteurs, le libre-échange avec l'Europe constitue un redoutable pari : pari nécessaire sans doute, mais pari très risqué.

Mais les réaménagements des relations d'échange ne seront pas sans incidence sur le tissu industriel européen lui-même, notamment dans des secteurs qui seront de plus en plus soumis à la concurrence internationale comme le montre l'étude de l'économie de la vallée de l'Ave au Portugal, qui risque de pâtir de l'ouverture du marché européen aux produits textiles.

◆ **Les accords d'Évian en conjoncture et en longue durée**, René GALLISSOT (ed.), Paris, Karthala-Institut Maghreb-Europe, 1997, 265 p.

Encore un ouvrage sur la guerre d'Algérie serait-on tenté de dire. A croire que le travail de deuil de cet événement majeur et dramatique de l'histoire contemporaine de la France et de l'Algérie ne s'achèvera jamais. Mais cet ouvrage collectif, qui rassemble les actes d'un colloque tenu à l'occasion du trentième anniversaire des Accords d'Évian, rompt singulièrement avec l'une des fonctions traditionnelles de l'historien consistant à fixer la mémoire. Par un habile jeu d'échelle temporelle, l'événement est en effet sorti de son contexte immédiat



pour être replacé dans une perspective courte et longue.

Compromis boiteux inconciliable avec les idéaux révolutionnaires pour les Algériens, trahison de l'Etat gaulliste pour les partisans de l'Algérie française, les accords d'Évian eurent mauvaise presse dès leur signature. Ils s'inscrivirent dans un climat dramatique avec, d'une part, l'exode massif des Européens vers la rive nord de la Méditerranée, et, d'autre part, le fragile Etat algérien en proie au

chaos de la guerre civile.

Néanmoins, replacé dans son contexte interne et international, le sombre tableau de ces événements gagne à être nuancé. Les contributions sociologiques et d'histoire économique permettent de saisir et d'appréhender *en conjoncture* ces accords qui mirent un terme à un conflit inavouable. Le *surgissement pétrolier* au Sahara (Marie-Bénédicte Desjuzeur), les mutations urbaines (M'hamed Boukhobza), le périple de la minorité juive et des «pièdes-noirs» (Fouad Soufi, Jean-Louis Planche, Richard Ayoun) dressent le décor de la tragédie algérienne.

Parallèlement, les auteurs tentent de réinsérer cet événement dans la longue durée. Dans cette optique, les accords d'Évian figurent parmi les textes qui institutionnalisèrent les complexes - et encore douloureux - relations franco-algériennes. Oscillant entre la nouvelle altérité entre deux acteurs étatiques et la proximité-complicité entre la terre algérienne et son ancienne puissance coloniale, ces accords lèguent un pesant héritage, notamment par ses implications dans la question de la nationalité.

Plus qu'une énième contribution sur le conflit franco-algérien, cet ouvrage pluridisciplinaire, par le large éventail des sujets qu'il aborde, offre un regard complémentaire et riche sur ce premier défi majeur auquel se trouva confrontée la Cinquième République.

◆ **CÉSARI Jocelyne, Faut-il avoir peur de l'islam ?**, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, 132 p. (La Bibliothèque du Citoyen).

L'énoncé lapidaire de la question, on en conviendra, ne laisse point planer le doute sur la nature de la réponse que le lecteur doit en attendre. Aussi pourrait-on émettre quelques réserves sur la pertinence d'un titre aux connotations plus normatives que cognitives, alors même que l'ouvrage offre au «citoyen» (français) un précieux instrument d'information et de réflexion.

Le propos, en effet, réside dans une explicitation de la diversité et de la pluralité des référents, des pratiques et des enjeux communément mis en équation avec une prétendue totalité islamique. Il se déploie en fonction de



trois éléments de contexte qui tendent à activer une perception globalisante de l'islam érigé en *étrange étrangeté* : l'approfondissement du double processus de mondialisation des échanges et de réélaboration des identités, la recomposition de la société française et, «au sud», la question de l'islamisme politique, notamment en Algérie.

C'est dire la multiplicité des questions abordées et les variations d'éclairage. La méthode d'exposition les organise suivant trois chapitres, pour ainsi dire,

transversaux.

Dans un premier temps, J. Césari dresse une sorte d'inventaire des stéréotypes et s'emploie à les déconstruire, qu'il s'agisse des traits supposés d'un *homo islamicus*, de l'épouvantail de la menace islamique postulée par le théorème du *clash des civilisations* ou de la «vision manichéenne de la crise algérienne».

Elle invite ensuite le lecteur à prendre la mesure des questions et des situations concrètes masquées par l'écran des images toutes faites : les modes de vie dans leur relation avec les manières de vivre l'islam, les stratégies et les logiques nationales au travers de conflits mobilisant le répertoire religieux, les transformations de l'islam au contact des sociétés où il est minoritaire, les jeux de langage et le changement social et politique ...

Enfin, la description et l'interprétation débouchent sur un essai de réexamen des représentations de l'avenir, en vue de «sortir du *clash des civilisations*» : l'entrée dans la modernité comme processus endogène de redéfinition de soi, le multiculturalisme et la mise à l'épreuve des fondements et formes de la citoyenneté ...

Au terme de ce parcours au rythme des plus soutenus, la peur, nous suggère-t-on, n'est que le voile du défi, d'un défi qui, dans le langage de Charles Taylor, serait celui d'une incontournable clarification des contrastes.

◆ **MARTINIELLO Marco, Sortir des ghettos culturels**, Paris, Presses de Sciences Po, 1997 (Coll. La Bibliothèque du Citoyen).

Respectant le «cahier des charges» de cette nouvelle collection, dont l'objectif affiché est d'ouvrir le débat intellectuel et scientifique à un *public citoyen*, M. Martiniello tente de faire le point sur les enjeux liés au multiculturalisme et à la différenciation ethnique dans les sociétés européennes. Aussi la problématique de son ouvrage se ramène-t-elle à une question centrale : *peut-on concilier les exigences démocratiques liées traditionnellement à l'État-nation avec la diversité culturelle, ethnique et identitaire observable dans la plupart des sociétés occidentales ?*



L'auteur s'attache d'abord à retracer à grands traits le processus historique de constitution des États-nations qui, dans la majorité des cas, s'est manifesté par une volonté politique d'homogénéisation culturelle et ethnique. Dès lors, la spécificité a été perçue comme un «problème», voire comme un obstacle à éradiquer. L'origine du caractère passionnel des débats sur la légitimité du *fait multiculturel* doit donc être recherchée dans les fondements mêmes des États-nations.

La réflexion se poursuit par une analyse des enjeux du multiculturalisme dans les espaces publics. Faut-il céder à la vision catastrophiste d'une ghettoïsation culturelle à l'échelle internationale ? Les conflits d'ordre politique, idéologique et classiste auraient-ils fait place à des conflits *essentiellement* culturels, ethniques ou religieux ? Rejetant la problématique à la mode de la «guerre des cultures et des civilisations», l'auteur en appelle à une étude plus fine des conflits sociaux, qui sous les traits de la «culture» ou de la religion combinent des dimensions complexes et multiples. Pour autant, il ne faut pas négliger les questions liées à la diversité culturelle qui ne constituent pas un simple travestissement des problèmes économiques et sociaux. En France, par exemple, le multiculturalisme continue à être assimilé abusivement à un communautarisme exacerbé, empêchant ainsi tout débat public sur la gestion de la diversité culturelle.

Cet ouvrage a également une vocation normative. Partisan d'un multiculturalisme respectueux des principes démocratiques, l'auteur souhaite ouvrir quelques pistes afin de *débloquer des situations* et *sortir des ghettos culturels*. Certes, il n'existe pas de solution globale et universelle, mais des expériences dont l'application réfléchie pourrait conduire à réduire les inégalités et les discriminations liées à la race, la religion et la culture.

■ **Sélection de livres
reçus récemment
à la Bibliothèque
de L'IRMC-Tunis**

Algérie - France - Islam : actes du colloque organisé par le Centre français de l'Université de Fribourg-en-Brisgau, le 27 et 28 octobre 1995, Paris ; Montréal, L'Harmattan, 1997.

Annuaire de l'Afrique du Nord : XXXIII (1994), Paris, Aix-en-Provence, CNRS Editions, 1996.

ARBOIT, Gérard, *Le Saint-Siège et le nouvel ordre au Moyen-Orient: de la guerre du Golfe à la reconnaissance diplomatique d'Israël*, Paris; Montréal, L'Harmattan, 1996.

AYALON, David, *Le Phénomène mamelouk dans l'Orient islamique*, Paris, PUF, 1996.

Banque mondiale (Washington), *Rapport sur le développement dans le monde 1997. L'Etat dans un monde en mutation*, Banque mondiale, Washington, 1997.

Banque mondiale (Washington, D.C.), *Global economic prospects and the developing countries*, Banque mondiale, Washington D.C, 1997.

BENNIS, Mohammed, MAHDAOUI, Nabil, *Le Blanc. Espacé. Haut*, Casablanca, Institut français, Le Fennec, 1997.

Bibliographie Kateb Yacine, Paris; Montréal, L'Harmattan, 1997.

BILLION, Didier, *La Politique extérieure de la Turquie : une longue quête d'identité*, Paris; Montréal, L'Harmattan, 1997.

BOTIVEAU, Bernard, CESARI, Jocelyne, *Géopolitique des islams*, Paris, Economica, 1997

BOURDIEU, Pierre, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997.

BOURGEOT, André, *Les Sociétés touarègues : nomadisme, identité, résistances*, Paris, Karthala, 1995.

BOSWORTH, Clifford Edmund, *Les dynasties musulmanes*, Paris, Sindabd, Actes Sud, 1996.

CHAILLOU, Michel, LIGNON, Christian, *Instant en caravane*, Casablanca, Institut français, Le Fennec, 1997.

CHERIGUI, Hayète, *La Politique méditerranéenne de la France : entre diplomatie collective et leadership*, Paris; Montréal L'Harmattan, 1997.

CHIKHR SAIDI, Fatiha, *La Crise de l'eau à Alger : une gestion conflictuelle*, Paris; Montréal, L'Harmattan, 1997.

CHRAIBI, Driss, JANNAT, Mohamed, *La Maison blanche*, Casablanca, Institut français, Le Fennec, 1997.

Colloque de Cerisy. - Ile des merveilles : mirage, miroir, mythe, Paris; Montréal, L'Harmattan, 1997.

CUBERTAFOND, Bernard, *Le Système politique marocain*, 1997, Paris; Montréal, L'Harmattan.

**Sélection de livres
reçus récemment
à la Bibliothèque
de L'IRMC-Tunis**

Culture et gestion en Algérie, Paris; Montréal, L'Harmattan, 1997.

Cultures sonores d'Afrique. - Tokyo : Institut de Recherches sur les Langues et Cultures d'Asie et d'Afrique, ILCAA, 1997.

DAOUD, Zakya, *Marocains des deux rives*, Paris, L'Atelier, 1997.

DEGEORGE, Gérard, *Damas : des origines aux Mamluks*, Paris; Montréal, L'Harmattan, 1997.

DIALMY, Abdessamad, *Féminisme, islamisme, soufisme*, Paris, Publisud, 1997.

Dictionnaire arabe-français, établi sur la base de fichiers, ouvrages, enquêtes, manuscrits, études et documents divers, par A.-L. de Premare et collaborateurs, T. 9, Paris, L'Harmattan, 1996.

EL KHOURY, Idriss, BENABDESSLAM, *Qui sommes-nous pour ce monde blanc ?*, Casablanca, Institut français, Le Fennec, 1997.

Espaces publics, paroles publiques au Maghreb et au Machrek. - Lyon ; Paris ; Montréal, Maison de l'Orient méditerranéen: L'Harmattan, 1997.

FADEL, Youssef, AOULAD-SYAD, Daoud, *La Ville que j'ai dans la peau*, Casablanca, Institut français, Le Fennec, 1997.

FANCHETTE, Sylvie, *Le Delta du Nil : densités de population et urbanisation des campagnes*, Tours, URBAMA, 1997.

FARGE, Arlette, *Des lieux pour l'histoire*, Paris, Seuil, 1997.

FILALI-ANSARY, Abdou, *L'Islam est-il hostile à la laïcité ?*, Casablanca, Le Fennec, 1997.

FOLLEAS, Didier, NEMMAOUI, Khalil, *Casa s'éveille*, Casablanca, Institut français, Le Fennec, 1997.

HADRAOUI, Touria, JEANMOUGIN, Yves, *L'île des femmes*, Casablanca, Institut français, Le Fennec, 1997.

KHADER, Bichara, *Le Partenariat euro-méditerranéen : après la conférence de Barcelone*, Paris; Montréal; L'Harmattan, 1997.

L'Europe et la Méditerranée : intégration économique et libre-échange, Paris; Montréal, L'Harmattan, 1997.

La Modernisation des agricultures méditerranéennes : à la mémoire de Pierre Coulomb, Montpellier, CIHEAM-IAMM, 1997.

LATOUR, Bruno, *Le Métier de chercheur : regard d'un anthropologue. Une conférence-débat à l'INRA, Paris, le 22 septembre 1994*, Paris, INRA, 1995.

HIBOU, Béatrice, *L'Afrique est-elle protectionniste? Les chemins buissonniers de la libéralisation extérieure*, Paris, Khartala, 1996.

**Sélection de livres
reçus récemment
à la Bibliothèque
de L'IRMC-Tunis**

IRIBARNE, Philippe d', *Vous serez tous des maîtres: la grande illusion des temps modernes*, Paris, Le Seuil, 1996.

KAYATI, Khémaïs, *Cinéma arabes: topographie d'une image éclatée*, Paris, L'Harmattan, 1996.

KAESLER, Dirk, *Max Weber: sa vie, son oeuvre, son influence*, Paris, Fayard, 1996.

Le Temps mondial, Bruxelles, Complexe, 1997

Maghreb : Algeria, Marocco, Tunisia : verso uno sviluppo sostenibile, Naples, Edizioni scientifiche italiane, 1997.

MARTINI, Lucienne, *Racines de papier : essai sur l'expression littéraire de l'identité pieds-noirs.*, Paris, Publisud, 1997.

Méditerranée : le pacte à construire, Paris, Publisud, 1997.

MERCIER, Eric, *Aden : un parcours interrompu*, Tours, URBAMA, 1997.

MOATASSIME, Ahmed, *Pour une culture de liberté : une contribution à la transition démocratique au Maghreb*, Rabat, Ittoch Consulting Editions, 1997.

Musulmans en Europe Occidentale: bibliographie commentée, Muslims in Western Europe: an annotated bibliography, Paris, L'Harmattan, 1996.

NISSABOURI, Mostefa, NAJI, Lamia, *Casablanca, fragments d'une mémoire dispersée*, Casablanca, Institut français, Le Fennec, 1997.

OUANNES, Moncef, *Le Phénomène associatif au Maghreb : histoire, processus d'évolution et perspectives*, Tunis, El Taller, 1997.

SID AHMED, Abdelkader, *Un projet pour l'Algérie : éléments pour un réel partenariat euro-méditerranéen.*, Paris, Publisud, 1995.

TEBOUL, René, *L'Intégration économique du bassin méditerranéen*, Paris; Montréal, L'Harmattan, 1997.

Textes législatifs et réglementaires actuels en matière d'aménagement, d'urbanisme, de foncier et de régularisation foncière et immobilière en Algérie : 1985-1993. 1: Institutions, urbanisme, aménagement., Tours, URBAMA, 1997.

TOPIN, Tito, TEULER, Michel, *Je me vois*, Casablanca, Institut français, Le Fennec, 1997.

Usages culturels du corps, Paris; Montréal, L'Harmattan, 1997.

ZAF-ZAF, Mohamed, DERAÏN, Martine, *Maârif*, Casablanca, Institut français, Le Fennec, 1997.

ZRIKA, Abdallah, MARANDO, Joseph, *La Cité des habbous*, Casablanca, Institut français, Le Fennec, 1997.

ZURFLUH, Jean-Michel, GUENNOUN, Souad, *Casablanca, objet de mon désir*, Casablanca, Institut français, Le Fennec, 1997.

**BULLETIN DE L'ASSOCIATION
DES GÉOGRAPHES FRANÇAIS**
1997, N°1

Espaces du monde arabe

Le 9 novembre dernier se tenait à Tours, sur le site d'URBAMA, la séance mensuelle de l'Association des Géographes Français, où se sont succédés onze intervenants dont les communications sont regroupées dans le BAGF.

En ouverture, S. Caratini invite à considérer l'alliance et la filiation comme des éléments clés de l'organisation socio-spatiale. P. Bonnenfant décrit ensuite le système d'irrigation dans le Wadi Zabid, au Yémen, et les bouleversements sociaux et techniques qui l'affectent. B. Destrebeau évoque la relation des Palestiniens à leur espace, autant de territorialité imbriquées où agissent les systèmes de représentation, l'économie et la politique. M.F. Davie étudie le processus de la littoralisation au Liban et en Syrie. M. Lavergne se penche sur la dimension hydraulique du conflit israélo-arabe en analysant la pénurie d'eau et le déséquilibre entre besoins urbains et agricoles en Jordanie. J.-M. Miossec analyse le rôle des acteurs privés et public dans l'essor du tourisme en Tunisie. J. Bisson propose une lecture de l'espace libyen, entre clientélisme et régionalisme tribal. Les différences régionales de l'importation de l'islamisme politique en Algérie sont analysées par J.-C. Brule et J. Fontaine, à partir des résultats des élections législatives de 1990 et 1991. J. Seguin décrit les antagonismes et les compromis entre les protagonistes de l'aménagement de l'espace en Arabie Saoudite. Enfin, A.-M. Frérot s'interroge sur le devenir des territoires nomades et sur l'impact et la décentralisation en Mauritanie.

Le contenu hétéroclite de ce bulletin illustre la diversité des mutations intervenues dans l'aire arabe, autant qu'il atteste du renouvellement des approches actuelles. Les géographes y sont invités à prêter davantage attention aux recherches menées dans des disciplines voisines. Il faut cependant regretter qu'un compte-rendu des discussions n'ait pu figurer dans cette foisonnante livraison, et qui aurait eu le mérite de lui conférer une cohérence que la succession des communications ne permet pas toujours de saisir.

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
DES GÉOGRAPHES FRANÇAIS
191 RUE SAINT-JACQUES 75005 PARIS.

**CAHIERS DE RECHERCHE
DU GREMMO**
N°5, 1996

Territoires et Mobilités

L'histoire des espaces méditerranéens montre que, face à des tensions économiques, politiques et culturelles, les hommes s'adaptent en accroissant leur mobilité et en recomposant des territoires aux échelles locales, inter-régionales et internationales. Dans cette livraison, une attention particulière est faite aux nouvelles manières de commercer ou de faire des affaires. Celles-ci ne sont jamais totalement en rupture avec le passé. Elles réactivent des savoir-faire plus anciens, s'appuient sur des liens de parenté et/ou communautaires réaffirmés, des réseaux transversaux réinvestis, en intégrant la nouveauté.

Les réseaux marchands en Afrique de l'Ouest offrent un modèle d'adaptation riche d'enseignements pour la compréhension de l'informalisation des économies occidentales. Dans le contexte de la mondialisation, les activités locales se réorientent pour se connecter à des circuits d'échanges internationaux tandis que de nouveaux acteurs émergent (hommes d'affaires, ingénieurs, avocats), assurant en Méditerranée orientale et au Moyen-Orient une part de la fonction de liant entre les groupes. De même, tout au long de leur histoire, les stratégies économiques des fourreurs de Kastoria, en Macédoine grecque, articulent milieu d'origine et sites d'installation, dans une optique de rentabilité de la main d'œuvre.

Deux autres textes sont consacrés à des périodes plus anciennes. Le premier fait état de la nouvelle centralité qui émerge à bab al-Faraj à Alep, à la fin du XIX^{ème} siècle. Bien qu'appartenant au système occidental, les acteurs de ce quartier interagissent avec ceux des souks plus anciens. Le second analyse le redéploiement, en direction d'Alep, des bédouins, nomades ou semi-nomades et des commerçants sédentaires. Menacés par la marginalisation de la Palmyrène sous le mandat français, ils assurent ainsi leur survie sur la base de relations préexistantes.

GRUPE DE RECHERCHE
ET D'ÉTUDES SUR LA MÉDITERRANÉE
ET LE MOYEN-ORIENT
UMR 5647 - Université Lumière Lyon 2
Maison de l'Orient méditerranéen -
7 rue raulin - 69007 Lyon

**REVUE DES MONDES
MUSULMANS ET DE LA
MÉDITERRANÉE**
N°79/80 - 1997

*Biens communs, patrimoines collectifs
et gestion communautaire dans les
sociétés musulmanes*

Au-delà des diversités historiques et géographiques, il existe un «dénominateur commun» juridique qui s'étend à l'ensemble du monde musulman. Dans *Formes juridiques, enjeux sociaux et stratégies foncières*, Sylvie Denoix pense le trouver dans l'existence de nombreux types de biens qui ne relèvent ni de la propriété privée individuelle, ni du domaine public, telles les terres communes non appropriées sur lesquelles une communauté exerce des droits.

Elles peuvent cependant faire l'objet, au cours de l'histoire, d'une appropriation de la part des usagers. Ainsi, dans l'Andalousie médiévale (XI^{ème}-XII^{ème} siècles), l'évolution de l'agriculture vers des productions à plus grande valeur ajoutée a suscité le partage, entre paysans, des terres communes de leur village ou des biens d'État, *tout en conservant l'usage et l'entretien collectif des systèmes d'irrigation* (Vincent Lagardère).

La création des États modernes a conduit à la régression des terres tribales et, parfois, à la juxtaposition des droits positifs et coutumiers. Alors que l'ordre tribal se maintient dans les nouvelles organisations socio-agronomiques qui émergent en Syrie (France Métral), une nouvelle classe de paysans apparaît au Maroc, accédant à la propriété (*melk*) à la faveur des nouvelles conditions imposées par la présence des forces françaises, souligne Négib Bouderbala dans sa contribution sur *Les terres collectives du Maroc dans la première période du Protectorat*.

Le contrôle de l'accès à la terre par les différents pouvoirs marque une constante dans l'histoire des pays musulmans. En Tunisie, au cours de la période moderne, la classe dirigeante, par l'intermédiaire de la mainmise sur les *mawât-s*, s'est arrogée un prélèvement sur la rente foncière, la terre devenant alors sa principale source de revenu (Abdelhamid Hénia).

Edisud
La Calade - RN7 - 13090
Aix-en-Provence

■ MONDE ARABE
MAGHREB-MACHRECK

N°157 - juillet-septembre 1997

*Tunisie : dix ans déjà !
D'une République à l'autre*

Alors que l'Algérie monopolise aujourd'hui l'essentiel du discours médiatique et scientifique sur le Maghreb, la Tunisie reste relativement absente des débats publics et des écrits. Seul, le dossier des «droits de l'Homme» fait l'objet d'une certaine attention des médias occidentaux et des organisations humanitaires. Toutefois, le regard européen sur ce pays tend de plus en plus à se limiter aux dépliants touristiques délivrés par les agences de voyage et aux rapports annuels produits par les institutions internationales, telles que le FMI et la Banque Mondiale. Il est noté une certaine convergence des discours pour souligner la stabilité politique et économique de la «Tunisie nouvelle», comparée souvent aux dragons du sud-est asiatique.

Partant de leur position d'observateurs *in societa*, les auteurs de cette livraison de *Maghreb-Machrek* tentent d'aller au-delà des clichés et des idées reçues, établissant un bilan de la politique gouvernementale dans les différents secteurs (économie, éducation recherche, emploi, logement et justice) et rendant compte des principales tendances à l'œuvre dans la société tunisienne (rapport au politique, mobilisation sportive, nouvelles formes de contrôle social...). Cette série d'articles sur la période actuelle est complétée par deux éclairages historiques traitant de la question des élites du pouvoir et de l'implantation du capitalisme manufacturier au XIX^{ème} siècle.

Bien qu'hétérogène dans son contenu, le numéro offre une certaine cohérence, les auteurs ayant privilégié des études de cas, tirées directement de leur expérience de recherche dans le pays. Par ailleurs, les articles sont complétés par de nombreuses cartes, documents et notices bibliographiques.

En périphérie du dossier « Tunisie », on signalera une analyse détaillée des résultats des dernières échéances électorales en Algérie.

■ REVUE TUNISIENNE DE DROIT

Année 1996

La *Revue Tunisienne de Droit* 1996 propose, comme à l'accoutumée, la position d'une partie de la doctrine sur un certain nombre de questions juridiques. Deux articles sont ainsi consacrés à la loi du 17 avril 1995, relative au redressement des entreprises en difficulté, venue remplacer un régime de concordat préventif que sa complexité avait condamné à demeurer inactif. Salah Rezgui, analyse l'introduction d'une procédure de notification des signes précurseurs de difficultés économiques, mesure préventive destinée à permettre le sauvetage des entreprises. La loi de 1995 modifie l'ordre des priorités et relègue, notamment, le paiement des dettes au troisième rang après la poursuite de l'activité de l'entreprise et le maintien des emplois. Si, comme le constate Youssef Knani, les créanciers ne sont pas oubliés, ils sont surtout mis à contribution pour aider l'entreprise, et le législateur les oblige à suspendre leurs poursuites individuelles et leurs actes d'exécution et à continuer les contrats en cours.

Nadhir Ben Amor salue l'évolution récente de la jurisprudence en matière de responsabilité civile et notamment de l'abandon par les magistrats, de l'exigence d'un *fait de l'homme*, fautif ou non, comme condition de la responsabilité *du fait des choses*. Ralliement progressif à la position de la doctrine, les récents arrêts de la Cour de Cassation permettent la réparation des dommages causés aux victimes, notamment des accidents de la circulation, quand la faute d'un conducteur ne peut être prouvée.

Soukaina Bouraoui aborde également le domaine du droit de la responsabilité pour constater la relative inefficacité des mécanismes classiques en matière de réparation de dommages écologiques et la nécessité de mettre en place des institutions spécialisées dans la gestion des questions environnementales. A cet égard, l'auteur analyse les nouvelles missions confiées par le législateur tunisien, depuis 1992, à l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement.

■ CONFLUENCES
MÉDITERRANÉE

N°23 - automne 1997

La Turquie interpelle l'Europe

Négociations tendues sur le statut de Chypre, demande d'adhésion à l'UE différée et vigueur accrue du nationalisme turc, assauts répétés contre le PKK, scandales politiques, instabilité gouvernementale et conflit larvé entre l'armée et le mouvement islamiste du *Refah*, etc. : la Turquie n'en finit pas d'être sous les feux de l'actualité internationale.

Le dossier proposé par la livraison d'automne de *Confluences* contribue à éclairer le débat en signalant les différents enjeux qui se développent dans ce pays et qui résonnent sur l'ensemble du pourtour méditerranéen. Les relations turco-européennes et l'hypothèse de voir Ankara rejoindre les Quinze occupent principalement l'attention des auteurs. Qu'elle soit *l'aboutissement naturel de l'option du peuple turc allant dans le sens de la modernité et de la contemporanéité* (N. Akyol) ou le résultat d'un choix stratégique de premier ordre dans la mesure où la Turquie représenterait un facteur de stabilité au cœur d'une région porteuse de conflit (H.B. Elmas), l'adhésion de la patrie d'Atatürk à l'ensemble européen ne semble pas manquer d'arguments. Mais la question chypriote et les divers contentieux juridiques avec la Grèce (S. Perrakis) ralentissent une intégration qui est loin de faire l'unanimité (A. Lamassoure). Néanmoins, les problèmes internes ne sont pas non plus ignorés. Les nationalismes turcs (T. Bora), l'insoluble question des Kurdes (M. Van Bruinessen), l'ambiguïté du mouvement islamiste *entre religion et État* (R. Cakir) et l'absence d'autonomie de la «société civile» (E. Kürkcü) font l'objet de développements qui ont le mérite à la fois de souligner la singularité de la scène turque et sa proximité avec les défis auxquels se trouvent confrontés les sociétés du pourtour méditerranéen.

QANTARA

n°23 - printemps 1997

Identité : Palestine

Niée par les Israéliens et le mouvement sioniste, dissoute et éclatée dans l'ensemble arabe, l'identité palestinienne existe-t-elle réellement ou n'est-elle qu'une illusoire construction de l'esprit destinée à unifier une communauté humaine engagée dans un processus d'édification étatique et national ? Tenter d'apporter un élément de réponse à cette interrogation primordiale participe indéniablement du travail d'intelligibilité des enjeux et des tensions de la scène moyen-orientale que les médias simplifient parfois outrageusement. Aussi faut-il accorder une attention toute particulière au dossier «Identité : Palestine» que propose *Qantara* dans sa livraison du printemps dernier.

En revenant sur les scènes de la vie quotidienne des Palestiniens au cours du XXème siècle, fixées par des photographies (B. al-Hajj) ou des œuvres littéraires, poétiques ou romanesques (E. Houry, M. Darwich), les auteurs de ce dossier mettent en relief les composantes du sentiment national palestinien dont R. Khalidi se charge de dégager les racines. Ils s'inscrivent ainsi dans la continuité du «Printemps palestinien», vaste manifestation culturelle organisée, en France, du mois d'avril à juin 1997. Cette livraison donne un aperçu de la programmation des expositions (IMA et Fnac), des conférences et colloques, ainsi que des artistes dont les œuvres sont présentées (*Artistes de la Palestine*).

Enfin, il convient de relever deux contributions de qualité sur la vitalité et le caractère novateur du théâtre tunisien, centre du renouveau théâtral arabe (P. Abi Saab) et sur le narguilé, élément de convivialité, de sociabilité et de sérénité indissociable des sociétés orientales (K. Chaouchi).

Qantara
Institut du Monde Arabe
1, rue des Fossés-Saint-Bernard
75236 Paris Cedex 05

ESPRIT

N°233 - juin 1997

Le temps des religions sans Dieu

Voici une livraison d'importance et qui renoue avec une ancienne tradition d'*Esprit* dont les derniers grands dossiers thématiques consacrés à la religion dans les sociétés occidentales contemporaines remontent à une huitaine d'années. Le présent dossier, coordonné et présenté par J.-L. Schlegel et introduit par J.-Cl. Eslin, fait comme un pendant contrastif, pour ne pas dire critique, au dossier réuni dans la même revue il y a plus de dix ans, «La religion sans retours ni détours» (avril-mai 1986) dont la thèse est reconsidérée ici.

Pour le dire vite, le postulat même qui oriente l'ensemble des contributions est que, dans la culture occidentale contemporaine, le religieux, c'est-à-dire *les religions* et non pas exclusivement les grands monothéismes, est loin d'être chose résiduelle ou moribonde, encore moins morte. Cela est singulièrement vrai des «religions sans Dieu» : mouvements sectaires divers, ésotérismes de tous aca-bits, nouvelles traditions charismatiques aux marges du catholicisme institutionnel, formes fondamentalistes du judaïsme actuel et surtout systèmes philosophiques à tonalité spirituelle, inspirés ou non de ce qu'il est convenu d'appeler les «sagesses orientales» (traditions néo-bouddhistes en particulier), ayant presque toutes ceci en commun que l'éthique l'y emporte sur le religieux *stricto sensu*, et le spirituel sur le canonique, un spirituel souvent panthéiste.

Relativité d'un désenchantement hypothétique du monde ou processus de réenchantement, lame de fond incoercible ? Tous en tout cas s'accordent ici plus ou moins pour voir dans ces phénomènes le symptôme d'une mutation profonde dans la culture occidentale, allant de pair et signifiantivement avec un reflux, un affaïssement même, pour beaucoup préoccupant, de la chose politique dans la cité.

Une vingtaine de contributions questionnent donc sous cet angle l'expérience contemporaine en Occident. Notons cependant avec un vif regret l'absence notable de toute référence significative aux évolutions actuelles de l'Islam qui eussent assurément au moins contrasté le débat (l'Islam sur la situation duquel en France *Esprit* annonce néanmoins un numéro prochain). Autre petit regret : la bibliographie proposée *in fine* et qui est bien trop sommaire et un peu trop concentrée sur le christianisme contemporain.

Esprit
212, rue St Martin - 75003 Paris

PROLOGUES

Hors série n° 1, nouvelle édition - 1997

L'urgence de (re)penser la politique

Après le succès rencontré par le premier numéro hors-série de *Prologues*, paru en juin 1996 en collaboration avec le quotidien *Libération*, la rédaction de la revue a fait le choix de rééditer cette livraison sous une nouvelle forme, tout en préservant le contenu. Ce dossier entend livrer aux lecteurs-citoyens un certain nombre d'outils théoriques et «d'avancées intellectuelles». Il repose sur une sélection de vingt-quatre ouvrages, publiés entre 1990 et 1995, qui sont présentés et commentés par des auteurs appartenant au collectif de la revue. A titre d'exemples, A. Cheddadi reprend les analyses brossées par J. Leca et J. Waterbury sur l'avenir des pays arabes et à propos des obstacles qui les empêchent de s'acheminer vers la démocratie (*Démocratie sans démo-crates*, sous la direction de Gh. Salamé, 1994), tandis qu'A. Filali-Ansary expose la pensée d'E. Gellner à propos des modèles de «société civile», de «Umma islamique» et de «société sans classe» (*Conditions of Liberty : Civil Society and its Rivals*, 1994). Ces présentations, regroupées en six catégories, correspondent à sept questionnements principaux : comment analyser et s'approprier intellectuellement et pratiquement les normes qui fondent l'ordre politique libéral et démocratique ? Comment concilier la raison et le mythe pour mieux situer la politique ? Sur le plan des relations internationales, va-t-on vers un *tribalisme à grande échelle* ? L'histoire islamique a-t-elle jusqu'ici constitué un processus à la marge de l'évolution générale de l'humanité ? Que penser des rapports entre islam et laïcité dans le cadre des sociétés musulmanes contemporaines ? Le credo islamique est-il compatible avec la modernisation sociale, économique et politique ? Quelles réalités, quelles trajectoires et quelles perspectives pour l'Etat-nation dans le tiers-monde ?

PROLOGUES -
Revue Maghrébine
du Livre
B.P. 125 144 - Ain Diab -
Casablanca 20 052

FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DE TUNIS

94, Boulevard du 9 Avril 1938 - 1007 - Tunis - Tunisie
Tel. (1) 560 950 ou (1) 560 840,
Fax. (1) 567 551

La Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis, créée par décret le 31 mars 1960, est l'héritière de l'Institut des Hautes Etudes Tunisiennes fondé en 1945, et de l'ancienne Faculté des Lettres et Sciences Humaines, créée en 1958. Dirigée à sa naissance par un prorecteur, puis par des doyens élus, la Faculté des Sciences Humaines et Sociales a actuellement à la tête par Monsieur Hassen El Annabi, assisté par trois vice-doyens, messieurs Hechmy Trabelsi, Hassan Tayachi, et madame Amel Fakhfakh. La Faculté est divisée en neuf départements : Anglais, Arabe, Education civique, Français, Géographie, Histoire, Philosophie, Psychologie et Sociologie. L'ensemble de ces départements représentait 9300 étudiants pour 299 enseignants durant l'année scolaire 1996-1997 (à titre d'exemple, les étudiants étaient au nombre de 551 en 1960-1961). Ces effectifs importants et l'ancienneté de la Faculté en font l'une des plus importantes institutions universitaires de Tunisie. Outre les neuf maîtrises qu'elle délivre, la Faculté est habilitée à délivrer les doctorats et l'habilitation universitaire en Science Humaines et Sociales ainsi que les diplômes de DEA en Démographie, Géographie, Histoire, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Patrimoine et Archéologie. Elle assure également l'enseignement de l'agrégation en Géographie, Histoire et Philosophie.

La Bibliothèque Universitaire, créée en 1994 pour succéder à l'ancienne bibliothèque de la Faculté, dispose d'un fonds de 124 646 ouvrages, ainsi que d'un fonds rassemblant les thèses et les périodiques. La consultation informatisée, le prêt interbibliothèques et l'échange de publications avec les bibliothèques universitaires tunisiennes et étrangères permettent aux étudiants d'élargir leurs champs d'investigation. Par ailleurs, pour maintenir un lien interuniversitaire, la Faculté est reliée au système S.Y.F.E.D., permettant ainsi l'accès à une importante base de données (ouvrages, thèses, articles, périodiques) en Lettres et Sciences Humaines. Dans un souci de large ouverture, la Faculté des Sciences Humaines et Sociales est signataire de dix conventions de coopération et d'échange: sept avec des institutions universitaires européennes, deux avec des instituts étrangers de recherche scientifique opérant en Tunisie, et une avec une institution interuniversitaire arabe au Liban.

Mue par la volonté d'être aussi un espace de recherche, la faculté organise par ses sept laboratoires et dix-huit projets de recherche le travail scientifique qui donnera lieu cette année à la tenue de dix colloques ou séminaires, et huit conférences publiques. A titre d'exemple nous citerons quelques uns des thèmes de recherche de cette année (seuls les directeurs de projets sont mentionnés):

- Analyse de données et de dynamiques spatiales, A. BELHEDI.
- Contextes culturels et expression psychologique et psychopathologique de l'image et de l'imaginaire, H. BEN AMMAR.
- Empirisme et philosophie analytique, M. OUELBANI.
- Géomorphologie, H. BEN OUEZDOU.
- Histoire sociale et informatique, A. HENIA.
- Histoire socio-culturelle de la Tunisie à l'époque moderne et contemporaine, A. TEMIMI.
- Iles et solidarités en Méditerranée, K. CHATER.
- Interfaces culturelles en Méditerranée centrale XVIe-XVIIIe s., H. KHADHAR.
- La variabilité du climat et l'homme en Tunisie, L. HENIA.
- Les images de l'Orient des Lumières au romantisme, H. EL ANNABI.
- Les villes et les communautés locales, A. HENIA.
- Recherches archéologiques sur les sites antiques du plateau de Mactar, A. M'CHAREK.
- Recherche ethno-linguistique sur le Berbère en Tunisie, A. BANNOUR.

La recherche diplômante est aussi un des axes de travail de la Faculté, qui l'organise dans le cadre de l'agrégation et du D.E.A., et qui a abouti à la soutenance de 252 thèses entre 1977 et 1997. Dans le but de diffuser le plus largement possible ces travaux scientifiques, la Faculté a entrepris un important travail de publication. Ainsi, elle publie des thèses d'Etat, de Doctorats et de Diplômes de Recherches Approfondies, les actes des colloques et séminaires (de 1975 à 1997, 105 publications). Les dernières publications en date sont *Propriété et stratégies sociales à Tunis à l'époque moderne* de Abdelhamid HENIA, *Pour une sociologie des ruptures: la tribu au Maghreb médiéval* de L. GHARBI-AMRI, et *Sur la médiation entre savoir et éthique*, de R.L. AZOUZ. Cette activité éditoriale est complétée par la publication depuis plusieurs années de deux revues: *Les Cahiers de Tunisie*, et la *Revue tunisienne*, qui en sont respectivement à leur 171ème et 28ème numéros.

- **24-25 juin PARIS**
Politique et Etat en Jordanie, 1946-1996
Colloque international organisé par l'Institut du Monde Arabe et le CERMOC avec le soutien de l'Ambassade de France en Jordanie
Coordination : Institut du Monde Arabe
1, rue des Fossés St-Bernard
75005 Paris
Tél. (1) 40 51 38 59
Fax. (1) 40 51 39 47
- **27 juin PARIS**
Synthèse et perspective du séminaire EMMA
Réseau Économies de la Méditerranée et du Monde Arabe. Méditerranée Monde Arabe/Europe
Séminaire organisé par le Commissariat Général du Plan
Coordination : Commissariat Général du Plan
18, rue de Martignac
75007 Paris
Tél. (1) 45 56 50 84
- **28 juin PARIS**
Corps, Signes et Mimésis
Colloque international organisé par l'Université Paris VIII et le Collège de la recherche
Coordination : 2, rue de la Liberté Saint-Denis
Tél. (1) 49 40 68 67
- **4 septembre TUNIS**
Politique économique vers l'an 2010- Association Europe-Maghreb
Conférence internationale organisée par la Fondation Konrad Adenauer en Tunisie avec l'ISCAE
Coordination : Fondation Konrad Adenauer
28, bis avenue de la Démocratie
1004 El Menzah V
Tél. 752 443
Fax. 750 090
- **5 septembre TUNIS**
Les dimensions socio-économiques des droits de l'homme
Séminaire organisé par l'Association des Etudes Internationales (AEI)
Coordination : AEI
Rue Jean-Jacques Rousseau
Tour Babel Porte B
1002 Tunis Montplaisir
Tél. 791 663
Fax. 796 593
- **9-12 septembre ZAGHOUAN**
Corpus d'archéologie ottomane dans le monde
Congrès international organisé par la Fondation Temimi pour la Recherche Scientifique et l'Information (FTERSI)
Coordination : FTERSI
BP. 50
1118 Zaghouan
Tél. (02) 676 446
Fax. (02) 676 710
- **12 septembre TUNIS**
La Mondialisation
Séminaire organisé par l'Association des Etudes Internationales (AEI)
Coordination : AEI
Rue Jean-Jacques Rousseau
Tour Babel Porte B
1002 Tunis Montplaisir
Tél. 791 663
Fax. 796 593
- **12-14 septembre TAMPERE**
Rapports du pouvoir
Rencontre organisée par l'Institut de Recherche de la Paix
3, rue d'Akerlund
BP 607, FIN-33101
Tampere
Finlande
Tél. 358 3 215 76 96
Fax. 358 3 223 66 20
- **19 septembre TUNIS**
La réforme de l'ONU
Séminaire organisé par l'Association des Etudes Internationales (AEI)
Coordination : AEI
Rue Jean-Jacques Rousseau
Tour Babel Porte B
1002 Tunis Montplaisir
Tél. 791 663
Fax. 796 593
- **2 octobre RABAT**
Des concepts à l'épreuve des élections communales dans un canton du Haut Atlas
Séminaire de recherche *Sociétés en réforme* organisé par l'IRMC
Intervention : Mohammed TOZY et Mohammed TAMIM
Coordination : IRMC
1, rue Annaba
Rabat
Tél. 212 7 76 96 40/41
Fax. 212 7 76 89 39
- **3-4 octobre TETOUAN**
Perspectives euro-méditerranéennes et coût du non-Maghreb
VIII ème rencontre organisée par le Groupe d'Etudes et de Recherches sur la Méditerranée (GERM)
Coordination : GERM
8, rue Al Moutanabi Agdal Rabat 10100 Maroc
Tél. (212) 7 67 47 39
Fax. (212) 7 67 47 40
- **10 octobre PARIS**
Réseau Économies de la Méditerranée et du Monde Arabe (EMMA). Méditerranée Monde Arabe/Europe.
Séminaire organisé par le Commissariat Général du Plan
Coordination : Commissariat Général du Plan
18, rue de Martignac
75007 Paris
Tél. (1) 45 56 50 84
- **16 octobre CASABLANCA**
Casablanca objet du savoir
Journée d'étude organisée par l'Atelier de Recherches et d'Etudes Rurales (ARER) de la Faculté

des Sciences Juridiques
Aïn Choq (Casablanca)
et l'IRMC Rabat
Coordination : IRMC
1, rue d'Annaba
Rabat
Tél. (212)7 76 96 40/41
Fax. (212)7 76 89 39

■ **20 octobre TUNIS**
Les sociétés civiles en Méditerranée
Séminaire organisé par le Centre d'Etudes Méditerranéennes et Internationales (CETIMA) avec le soutien de la Fondation Friedrich Ebert
Coordination : CETIMA
BP 262
Cité Mahrajène
1082 Tunis
Tél. et Fax. 795 553

■ **24 octobre RABAT**
Populismes du Tiers-Monde et national populisme au Maghreb
Séminaire de recherche *Sociétés en réforme* organisé par l'IRMC
Intervention : René GALLISSOT
Coordination : IRMC
1, rue Annaba
Rabat
Tél. 212 7 76 96 40/41
Fax. 212 7 76 89 39

■ **14 novembre FES**
L'univers en partage
Journée d'étude organisée par la Faculté des Lettres Dhar el Mehraz de Fès et l'IRMC
Coordination : IRMC

1, rue d'Annaba
Rabat
Tél. (212)7 76 96 40/41
Fax. (212)7 76 89 39

■ **21-22 novembre MOHAMMEDIA**
Ier Congrès de l'Association Marocaine des Sciences Politiques
Atelier organisé par la Faculté de droit de la Mohammadia et animé par l'IRMC
Coordination : IRMC
1, rue d'Annaba
Rabat
Tél. (212)7 76 96 40/41
Fax. (212)7 76 89 39

■ **27-29 novembre MALTE**
Stereotypes and Alterity : Perceptions of Otherness in the Mediterranean
Conférence internationale organisée par la Foundation for International Studies
Coordination : Rose-Anne AGLUS, Anthony SPITERI
Foundation for International Studies
Old University Bulding
St. Paul Street
Valletta VLT 07
Malta
Tél. (356) 234121/2
Fax. (356) 230551

■ **28-30 novembre TOZEUR**
Le Sahara : regards croisés Orient-Occident.
«Confluences civilisationnelles,

culturelles et touristiques entre l'Europe, le Maghreb et le Proche-Orient»
2ème rencontre internationale de dialogue culturel Norsud organisé le Centre d'Etudes Méditerranéennes et Internationales (CETIMA)
Coordination : CETIMA
BP 262
Cité Mahrajène
1082 Tunis
Tél. et Fax. 795 553

■ **4-6 décembre KENITRA**
Histoire des femmes au Maghreb : réponses à l'exclusion
Colloque international organisé par le Groupe de Recherche Pluridisciplinaire sur l'histoire des femmes marocaines (EUNOE)
Coordination : Mohamed Monakchi
57, Dakhla IV
Guichs les oudayas
10100 Rabat
Tél. et Fax. (212) 7 60 25 18

■ **4-6 décembre PARIS**
Les mots de la ville
Séminaire international organisé par Jean-Charles DEPAULE et Christian TOPALOV
Coordination : Isabelle PIGHETTI
45, rue Linné
75005 Paris
Tél. (1) 46 34 28 12
Fax. (1) 43 25 24 96

■ **16-18 mars CASABLANCA**
Les transports urbains au Maghreb
Colloque organisé par l'Université Hassan II Aïn Choq (Faculté des Lettres et des Sciences Humaines)
Coordination : Mustapha CHOUIKI
BP 8507
Casablanca
Tél. (212) 2129 67/21 39 66
Fax. (212) 21 49 74

Appel à contribution

■ **10-25 septembre 1998 BEYROUTH**
Crisis and Memory
Académie d'été pour doctorants et post-doctorants du groupe Modernité et Islam
Coordination : Arbeitskeris Modern und Islam
Geschäftsstelle
Wissenschaftskolleg zu Berlin
Gregor MEIRING
Walloststraße 19
D-14193 BERLIN
Fax 49 30 89001200
E. Mail : meiring@wiko-berlin.de

■ **ACTIVITÉS
DE L'IRMC-Tunis
1997-1998**

Séminaire de Recherche

Jeux d'acteurs et variations d'échelle, Effets de mode, effets de connaissance

Pour cette année 1997-1998, le Séminaire *Jeux d'acteurs et variations d'échelles* se décompose en trois cycles thématiques :

- *Les citoyens et l'action publique*
- *Les registres religieux de l'action publique et politique*
- *Normes et régulations sociales*

Les thèmes retenus procèdent directement de préoccupations inhérentes aux différents programmes de recherche conduits présentement par l'IRMC. Ils n'en relèvent pas moins de questionnements qui, depuis plusieurs années, tendent à jalonner le développement des recherches en sciences sociales.

Les programmes de recherche de l'IRMC s'organisent suivant deux axes forts : les configurations urbaines, d'une part, et les recompositions liées à l'intensification des flux transnationaux, d'autre part. Entre autres points communs, ils se rejoignent, sur le plan méthodologique, dans l'attention portée aux acteurs, à leurs intentionnalités, à leurs registres de justification et à leurs stratégies ainsi que dans l'adoption d'échelles d'analyse propices à une articulation du local et du global.

De ce point de vue, ils se situent dans un large courant actuel de la recherche qui tend à privilégier les formes de l'action et les variations d'échelles dans la construction et l'intelligence du social. Si l'on en juge par les résultats de certains travaux de référence, une telle convergence peut s'avérer particulièrement féconde en termes d'effets de connaissance. Néanmoins, elle ne va pas sans présenter le risque d'effets de mode.

Le Séminaire a pour ambition d'encourager une confrontation autour des méthodes et démarches en termes d'acteurs et d'échelles à partir d'objets et de pratiques de recherche significatifs d'avancées effectives.

A raison de neuf séances programmées entre octobre 1997 et mai 1998, il sera ouvert à tous les chercheurs et enseignants-chercheurs intéressés par les thèmes et désireux de contribuer à la réussite de ces cycles.

■ **CALENDRIER
DES SÉANCES
1997-1998**

Les séances se tiendront au siège de l'IRMC, 20 rue Mohamed Ali Tahar, Mutuelleville.

Premier cycle thématique :

«Les citoyens et l'action publique»

15 octobre 1997

Ridha BOUKRAA, Professeur à la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis, *Les caractéristiques de la politique associative de l'État dans les campagnes tunisiennes. Analyse des AIC d'eau potable et des comités de développement ruraux.*

26 novembre 1997

Richard BALME, Institut d'Études Politiques de Lyon, *Citoyenneté et question des Régions en Europe* (titre provisoire).

19 décembre 1997

Claudette LAFAYE, École de Hautes Études en Sciences Sociales de Paris, Groupe de Sociologie Politique et Morale (GSPM), *Décisions publiques, modes de justification et visées stratégiques - Pour un renouvellement de l'analyse de l'action publique.*

Deuxième cycle thématique :

« Les registres religieux de l'action publique et politique »

- 11 février 1998 **Imed MELLITI**, CREDIF (Tunis), *Le traitement politique des zaouias par l'État tunisien.*
- 11 mars 1998 **Luis MARTINEZ**, Centre d'Études et de Recherches Internationales (CERI)/ Institut d'Études Politiques de Paris, *Islamisme et économie politique de la guerre en Algérie.*
- 18 mars 1998 **Franck FRÉGOSI**, chercheur au CNRS, Laboratoire Société, Droit et Religion en Europe (Strasbourg), *La gestion politique de l'islam par les pouvoirs publics français.*

Troisième cycle thématique :

« Normes et régulations sociales »

- 15 avril 1998 **Jacques COMMAILLE**, Centre d'Études sur le Vie Politique Française (CEVIPOF) / Institut d'Études Politiques de Paris, *La double tension du local et du central dans la production du droit et le fonctionnement de la Justice.*
- 6 mai 1998 **Ridha BEN AMOR**, Institut National du Travail et des Études Sociales de Tunis (INTES), *Questions de pauvreté en milieu urbain tunisien : régulations et solidarités sociales.*
- 13 mai 1998 **Philippe CORCUFF**, Institut d'Études Politiques de Lyon, *Justification, stratégie et compassion. Apports de la sociologie des régimes d'action.*

■ ACTIVITES DE L'IRMC-Rabat

Séminaire de recherche

Sociétés en réforme

- 2 octobre Intervention de **Mohammed TOZY** professeur à l'université Hassan II, Casablanca, et de **Mohammed TAMIM**, économiste-géographe, Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme (INAU), Rabat
Des concepts à l'épreuve des élections communales dans un canton du Haut-Atlas
- 24 octobre Intervention de **René GALLISSOT**, Directeur de l'Institut Maghreb-Europe, Université de Paris 8
Populismes au Tiers-Monde et national populisme au Maghreb
- 14 novembre **L'Univers en partage**
Journées d'études à Fès dans le cadre du programme **Récits de voyage et refondation du monde**, organisé par la Faculté des Lettres Dhar Mehraz de Fès et l'IRMC-Rabat
Participants : G. LENCLUB, F. HARTOG, A. BOUNFOUR, H. TOUATI, M. MAGRI, A. TENKOUL, C. TAZI, D. MANSOURI, A. KADDOURI, S. BENSAID ALAOUI, A. SDIRI, A. OUZZANI.
- 22-23 novembre 1er Congrès de l'Association Marocaine des Sciences Politiques organisé à la Faculté de Droit de la Mohammadia.
Atelier sur la réforme, organisé par l'IRMC-Rabat, avec la participation de **Jean LECA**, **Daniel RIVET** et **Alain Roussillon**.

مراجعات

نشرية معهد البحوث المغاربية المعاصرة

المحتويات

- 3 مواقف بحث :
حول العرقية ذات الطابع الجمهوري :
الخب المغاربية الأصل في النظام السياسي الفرنسي
جون كراولي
- 8 بدوئ بصدد الإجاز :
الإصلاح الإجماعي :
نقل من الجنوب نحو الشمال
آلان ليبينز
- 13 آخر ما صدر
- 20 المهجات
- 23 فضاءات البحث
- 24 الرزنامة العلمية
- 26 أنشطة معهد البحوث المغاربية المعاصرة

عدد 47 أكتوبر 1997